

Table des matières

1. Introduction	4
2. Éléments théoriques	5
2.1 Evolution des rapports école-famille	5
2.1.1 Importance de la collaboration et définition	6
2.2 Rôles et attentes: quelques définitions	7
2.2.1 Les attentes formelles	7
2.2.2 Les attentes exprimées	8
2.2.3 Les attentes implicites ou supposées	8
2.3 Rôles des parents et des enseignants	8
2.3.1 Etat des lois	8
2.3.2 Communiquer	13
2.3.3 Coéduquer	14
2.3.4 La différenciation et les enfants à besoins particuliers	17
3. Problématique	20
3.1 Synthèse théorique	20
3.2 Question de recherche et hypothèse	22
4. Méthodologie	23
4.1 Échantillon	24
4.2 Méthode de récolte des données	25
4.3 Méthode d'analyse des données	26
5. Analyse et interprétation des données	27
5.1 Rôles des parents	27
5.2 Rôles des enseignant	29
5.3 Rôles communs	31
5.4 Difficultés rencontrées	34
5.4.1 Liées à la communication	34
5.4.2 Liées à l'attitude de l'enseignant	36
5.4.3 Liées à la collaboration	37
5.4.4 Liées au système	38
5.5 Types d'attentes	38
5.5.1 envers les enseignants	38
5.5.2 envers les parents	39

6. Discussion	40
6.1 Synthèse des résultats	41
6.1.1 retour sur les rôles des parents	41
6.1.2 retour sur les rôles des enseignants	41
6.1.3 retour sur les rôles communs	42
6.1.4 retour sur les difficultés rencontrées	42
6.1.5 retour sur les attentes	44
6.2 Retour sur la question de recherche et l' hypothèse	46
6.3 Limites du travail	47
7. Conclusion	47
8. Références bibliographiques	49
9. Annexes	53

1. Introduction

Le thème des relations école-famille est un sujet qui nous intéresse beaucoup, c'est pourquoi nous avons décidé d'effectuer une recherche à ce sujet dans le cadre de notre travail de fin d'étude. Premièrement, c'est une dimension essentielle dans la profession enseignante. Mais c'est aussi le côté du métier que nous appréhendons le plus, étant donné que nous n'y avons pas été réellement confrontées lors de notre formation pratique. Pourtant, nous en avons entendu parler, des parents ! Entre les histoires qui s'entendent dans les salles des maîtres, les cours et les séminaires sur ce qu'il serait nécessaire d'appliquer durant les entretiens, ou encore le stress de nos praticien-ne-s formateur-trice-s à l'approche de la réunion de parents... Nous avons donc mis un certain temps avant de définir notre question de recherche. En premier lieu, nous voulions traiter plus particulièrement des tensions entre les parents et les enseignants, en partant du fait que les parents sont une source de conflit dans le métier. Notre manque d'expérience dans le domaine, ainsi que les préjugés que nous avions, nous donnaient une image négative des parents d'élèves et nous empêchaient d'aborder le sujet de manière objective. Puis, nous sommes parties du fait que les problèmes relationnels entre les parents et les enseignants n'étaient pas exclusivement de la faute des parents et qu'il y avait certainement des malentendus entre les deux parties. Nous avons finalement décidé de mener une recherche en nous positionnant du point de vue des parents, afin de mieux comprendre leurs représentations de leur rôle et celui de l'enseignant. Étant conscientes de l'enjeu que cette relation entre les parents et les enseignants représente dans l'enseignement, nous avons pour but de déterminer si la répartition des rôles vue par les parents représente une source potentielle de malentendu entre les deux parties. Nous avons alors établi la question de recherche suivante : « *Comment les associations de parents d'élèves perçoivent-elles la répartition des rôles de l'école et des familles dans la scolarité de l'enfant ?* »

De plus, essayer de comprendre et de cibler les attentes des parents nous permettra de commencer notre carrière avec un peu plus de sérénité et avec un bagage plus solide en ce qui concerne cette part du métier.

2. Eléments théoriques

2.1 Evolution des rapports école-famille

Le rapport école-familles a beaucoup évolué au cours des dernières années. Pendant longtemps, la famille était considérée comme le lieu de l'éducation, et l'école comme le lieu de l'instruction (Develay M., 1998). L'école visait alors l'exclusion des familles dans le but de soustraire les enfants à l'influence du milieu familial (APE Vaud, 2002). En effet, l'éducation était fortement imprégnée de la tradition et de la religion jusqu'au siècle des lumières, où d'importants changements sociétaux ont eu lieu, ce qui a entraîné « *la prédominance de l'Etat et la mise à l'écart de l'Eglise en matière d'éducation* » (Tinembart, 2015, p.60). Ces changements ont remis en question le rôle de la famille concernant l'éducation de l'enfant et ont transformé petit à petit les dimensions éducatives : « *l'un des buts fondamentaux des institutions scolaires en Occident aura été de former le futur citoyen et de le préparer à vivre dans les sociétés démocratiques européennes* » (Tinembart, 2015, p. 57). Ainsi, les savoirs universels transmis par l'école ont pris le dessus sur les « vieilles superstitions » et les « traditions locales » transmises par les parents. L'école a dépossédé progressivement les parents de l'éducation de leur enfant. (Tinembart S., 2015). Elle ne se préoccupait pas de ses relations avec les familles, à part pour leur transmettre, à travers l'enfant, une certaine culture scientifique en rupture avec les savoirs traditionnels (Nicolet M., Kuscic D., 1997). Les parents n'entretenaient alors pas de relation avec l'école et n'avaient aucun moyen de partager leur point de vue.

Ce n'est que dans les années 60 que l'école se préoccupe de plus en plus de ses relations avec les parents. (Nicolet M., Kuscic D., 1997, Gayet D., 1999). En effet, à cette époque, l'image qu'on a des enfants se transforme petit à petit : on le reconnaît comme une personne dont on doit respecter l'autonomie. Il occupe une place plus importante « *au sein de relations familiales marquées davantage par les dimensions affectives que par des considérations économiques* » (Nicolet, Kuscic, 1997, p.5). Ainsi, les règles du système changent et on en vient à s'intéresser de plus en plus aux performances de l'élève et de moins en moins à son origine sociale, afin de favoriser sa réussite.

Pour assurer la réussite de leur enfant, les parents sont ainsi amenés à s'intéresser plus directement à ce qu'ils font en classe. Les parents, ou du moins une partie d'entre eux, manifestent le désir d'être mieux associés aux choix relatifs à la scolarité de leurs enfants, choix dont ils perçoivent les enjeux avec de plus en plus d'acuité. Découvrant qu'une des clés de réussite réside dans l'instauration d'une bonne

communication avec les familles, l'école, à son tour, s'est préoccupée de ses relations avec les parents. (Nicolet, Kuscic, 1997, p.5)

Ces importants changements dans la société et dans les mentalités ont fait évoluer petit à petit les rapports entre les parents et l'école, qui est devenue de plus en plus démocratique.

2.1.1 L'importance de la collaboration

Aujourd'hui, on reconnaît que les parents jouent un rôle essentiel dans l'éducation de leur enfant « *et qu'il faut les considérer comme les partenaires pédagogiques de l'école* » (Organisation de coopération et de développement économiques OCDE, 1997, p.27). A ce jour, de nombreuses recherches sur la réussite scolaire montrent l'importance d'un partenariat entre l'école et les familles. Selon le modèle de l'influence partagée (Deslandes R., 2001), « *l'échange de savoirs et de savoir-faire entre parents et enseignants axé sur le respect mutuel et le partage de buts communs conduira à un meilleur développement et une meilleure réussite de l'élève* » (Deslandes, 2001, p.3). Les recherches mettent ainsi en évidence les liens positifs de la collaboration entre l'école et les familles sur la réussite scolaire et plus particulièrement l'implication des parents dans la scolarité de leur enfant sur les apprentissages, les comportements appropriés en classe, le temps consacré aux devoirs, les aspirations scolaires et le développement de l'enfant (Goupil G., 1997, Deslandes R., Bertrand R., 2004).

Nous utilisons le concept de collaboration entre l'école et les familles en nous appuyant sur la définition de Françoise Robin et Mélanie Rousseau (2012) :

Relation qui implique que parents et enseignants soient « partenaires » (enseignants et parents peuvent travailler et réfléchir ensemble) ; « égaux » et « complémentaires » (être parents ou être enseignant sont des « métiers » différents mais l'un ne doit pas l'emporter sur l'autre, chacun peut apporter à l'autre) dans l'éducation de l'enfant. Cette collaboration école-famille se concrétise par des « échanges » mutuels (rencontres où chacun – parents et enseignants – peut être entendu, que ce soit sur ses savoirs, ses points de vue, ses représentations ou ses idées) (Robin, Rousseau, 2012, p. 51).

La collaboration entre parents et enseignants implique que les deux parties respectent les rôles de chacun. La distinction de ces rôles est donc une des conditions nécessaires à une bonne collaboration. Cependant, répartir les rôles de manière définitive est impossible, car nombreuses sont les responsabilités qui se superposent et qui sont complémentaires. En vue

d'une bonne collaboration, il est donc nécessaire de partager ces responsabilités communes entre l'école et les familles, afin d'atteindre leur objectif commun : l'épanouissement et la réussite de l'enfant (Beaumont C., Lavoie J., Couture C., 2010).

2.2 Rôles et attentes : quelques définitions

Les attentes peuvent être définies par quelque chose qu'on prévoit ou qu'on espère recevoir de l'autre, que ce soit un comportement, une attitude, un service ou un objet. Cela dépend du contexte et de la situation (Eveno, 1998). Selon Jean Maisonneuve (1975), la somme des attentes envers quelqu'un correspond à son rôle. Ainsi, « *l'ensemble des attentes auxquelles je crois devoir répondre correspond au rôle que je m'efforce d'assumer* » (Allenbach, 2012, p.1).

Dans notre travail de recherche, les rôles des enseignants et des parents, perçus par ces derniers, correspondent à l'ensemble des attentes qu'ont les parents envers les enseignants ainsi que l'ensemble des attentes auxquelles les parents croient devoir répondre.

Dans son ouvrage « Définir son rôle ou de la prison à la construction », Marco Allenbach (2012), distingue différents types d'attentes : les attentes formelles, les attentes exprimées et les attentes implicites ou supposées.

2.2.1 Les attentes formelles

Ces attentes sont issues de documents de références, tels que les codes de déontologies, les cahiers des charges, lois, règlements etc. Elles ne peuvent donc pas être modifiées sans l'accord de leurs auteurs. Cependant, ces documents évoluent au fil du temps et peuvent ainsi comporter des contradictions. Les individus ont des positions différentes vis-à-vis de ces attentes qui varient en fonction de leurs valeurs, leurs priorités, leurs limites et leur vision de la réalité. Prenons un exemple tiré du cahier des charges de l'enseignant (Canton VD, version 2015) : « *Maintenir et développer ses compétences professionnelles* ». Cela reste très subjectif et dépend de la personne, de la manière dont elle voit les choses, de la façon dont elle se situe par rapport à ses compétences, ainsi que de la manière dont elle évalue ses besoins et ses priorités. Si on ne respecte pas une attente formelle, cela peut avoir des conséquences et peut engendrer des sanctions. Par exemple, « *les élèves se rendent en classe selon les horaires établis* » (Loi sur l'enseignement obligatoire, art. 115, 2011). Le respect de ces attentes dépend ainsi du risque que l'individu est prêt à courir.

2.2.2 *Les attentes exprimées*

Ces attentes correspondent tout simplement aux attentes que quelqu'un exprime et rend explicites. Elles sont donc connues des protagonistes : celui qui a des attentes et qui les rend explicites et celui qui les entend, les reçoit. Imaginons la situation suivante : un enfant rentre à la maison, à plusieurs reprises, avec une mauvaise appréciation de son comportement à l'école. Ne sachant pas en expliquer les raisons à ses parents, la maman décide d'en discuter avec l'enseignante et lui dit : « *Mon enfant ne sait jamais me dire ce qui n'a pas été, pourriez-vous, à l'avenir, écrire une remarque plus détaillée dans son agenda ?* ». L'attente de la maman exprimée à l'enseignante est claire. Toutefois, cela ne veut pas dire que cette dernière doit les accepter et y répondre. Certaines attentes peuvent être contradictoires et/ou trop nombreuses et peuvent faire ressentir un inconfort ainsi qu'une surcharge pour la personne qui les entend. Parfois, la personne n'a simplement pas les moyens d'y répondre. Dans tous les cas, une discussion avec l'interlocuteur est nécessaire afin de trouver un accord.

2.2.3 *Les attentes implicites ou supposées*

Ces attentes sont opposées aux attentes exprimées, elles restent implicites. Pour reprendre l'exemple précédent avec l'enseignante et la maman, cette dernière aurait toujours ce besoin d'avoir des commentaires plus détaillés concernant son enfant, son attente serait la même. Mais si elle ne l'exprime pas à l'enseignante, son attente serait donc implicite.

Une personne peut aussi répondre aux attentes qu'elle croit que l'autre a à son égard. Elle prend le risque de s'épuiser, si ces attentes ne correspondent pas aux attentes réelles de l'autre. Il est alors important que la personne vérifie les attentes que l'autre a envers elle, afin de les rendre explicites et de clarifier la situation. Par exemple, un parent qui croit devoir corriger toutes les leçons de son enfant à la maison afin qu'il n'ait aucune correction à faire à l'école, répond à une attente supposée. Il pense que c'est ce que l'enseignant attend de lui et s'efforce alors de le faire, ce qui ne correspond pas forcément aux attentes du professeur.

2.3 Rôles des parents et des enseignants

2.3.1 *Etat des lois*

En se référant au chapitre précédent, les différents rôles que nous allons aborder ici correspondent aux attentes formelles envers les parents et les enseignants émanant des documents officiels tels que : la loi sur l'enseignement obligatoire (LEO), le code de

déontologie des enseignants, le cahier des charges des enseignants, la déclaration de la CIIP et le plan d'étude Romand.

Rôles des parents

La loi sur l'enseignement obligatoire (2011) nous informe des rôles que les parents (attentes formelles envers les parents) se doivent d'assumer dès la scolarisation de leur enfant.

LEO – Art. 128 – Devoirs des parents

1. Les parents favorisent le développement physique, intellectuel et moral de leur enfant. Ils le **soutiennent** dans sa formation
2. Dans le **respect** de leurs rôles respectifs, les parents et les enseignants **coopèrent** à l'**éducation** et à l'**instruction** de l'enfant
3. Les parents **respectent** l'institution scolaire et ses représentants ; ils **assistent** aux séances d'information collective
4. En dehors du temps scolaire, l'enfant est placé sous la **responsabilité** de ses parents. Ils assument notamment la responsabilité de ses déplacements entre le domicile et l'école et durant la pause de midi, à moins que cette tâche n'ait été confiée à une autre personne ou organisation

Pour le premier point, nous faisons l'hypothèse que soutenir l'enfant dans sa formation implique que les parents soient présents, l'encouragent et l'accompagnent tout au long de sa scolarité. Comme nous l'avons vu précédemment, les rôles des parents et des enseignants sont différents, tout en étant complémentaires. Le point 2, instruire l'enfant, fait référence par exemple aux savoirs, aux valeurs, aux habitudes comportementales, aux identités culturelles et sociales. Nous approfondirons ce point dans le chapitre sur la coéducation.

Finalement, nous pouvons dégager trois rôles des parents et des enseignants qui se superposent, que nous appellerons les rôles communs : collaborer, instruire et éduquer.

Rôles des enseignants

En nous référant à l'article 129 de la LEO (2011) sur les droits des parents, nous pouvons relever les rôles principaux que les enseignants ont envers les parents :

LEO – Art. 129 – Droits des parents

1. Les parents sont régulièrement informés par les directeurs et les enseignants sur la marche de l'école et sur la progression scolaire de leur enfant
2. Ils sont entendus avant toute décision importante affectant le parcours scolaire de leur enfant, notamment en cas d'octroi d'appuis, de redoublement ou de réorientation.
3. Ils sont invités au moins une fois par année par la direction à rencontrer les enseignants de leur enfant lors d'une séance d'information collective.
4. Ils sont invités par le maître de classe à le contacter s'ils souhaitent un entretien individualisé concernant leur enfant.
5. Ils sont représentés dans les conseils d'établissement
6. Ils sont consultés, directement ou par l'intermédiaire de leurs associations, sur les projets de loi ou de règlement qui les concernent plus particulièrement.

Ces différents points abordent particulièrement deux rôles qu'ont les enseignants envers les parents : communiquer et impliquer. Tout d'abord, les enseignants doivent communiquer aux parents des informations relatives à l'école et son fonctionnement, mais aussi relatives à l'enfant et la manière dont il évolue durant sa scolarité. Pour ce faire, l'enseignant a plusieurs moyens à disposition, comme la séance d'information collective et les entretiens individuels. Il est donc nécessaire que l'enseignant soit disponible pour ces rencontres et invite les parents de manière à les impliquer. Il est alors indispensable de favoriser leur participation, non seulement aux rencontres, mais également lorsqu'une décision importante doit être prise pour leur enfant. Ces deux rôles sont essentiels dans la relation, pour établir une collaboration et pour créer le lien école-famille. Il s'agit de laisser de la place aux parents et de réfléchir à comment les impliquer dans la scolarité de leur enfant, en trouvant des moyens de communiquer.

Nous faisons donc l'hypothèse que la communication entre les parents et les enseignants est un élément clé dans leur relation et qu'elle leur permet de se mettre d'accord sur le partage des différents rôles. C'est donc un rôle important que les parents et les enseignants ont en commun, c'est pourquoi nous l'approfondirons dans le chapitre suivant.

Le cahier des charges de l'enseignant (version 2015) nous indique également cette intention de collaborer avec les parents en les impliquant et en communiquant avec eux :

3. Assurer les relations avec les parents.
Donner aux parents ses coordonnées et ses disponibilités pour un entretien.
Informers les parents de manière régulière de la situation scolaire de leur enfant.
Participer à la réunion annuelle de parents, en collaboration avec les autres enseignants et le maître de classe.
Assurer le dialogue avec les parents pour ce qui concerne son activité d'enseignement, à sa propre initiative selon la situation de l'élève ou à la demande des parents.

Tableau 1 : cahier des charges de l'enseignant (missions et activités)

Parmi les fonctions de l'enseignant, nous retrouvons aussi le rôle instructif et éducatif que nous avons relevé précédemment comme faisant partie des rôles communs :

1. Pour le ou les enseignements qui lui sont attribués par le directeur, dispenser aux élèves un enseignement assurant leur instruction; contribuer dans le cadre scolaire à leur éducation, subsidiairement à la responsabilité première des parents.
Assurer l'enseignement conformément au plan d'études (domaines disciplinaires, capacités transversales et formation générale); pour le deuxième cycle primaire (5H - 8H), assurer l'enseignement pour les disciplines figurant au diplôme pédagogique de base ou ajoutées par l'obtention d'un diplôme additionnel.

Tableau 2: cahier des charges de l'enseignant (missions et activités)

Ce point précise que les enseignants doivent seconder les parents dans l'éducation de l'enfant, comme nous l'avons vu précédemment : « *contribuer dans le cadre scolaire à leur éducation, subsidiairement à la responsabilité première des parents* ». Pour mieux comprendre ce que représente le rôle éducatif dans le cadre scolaire, nous pouvons nous référer au plan d'étude Romand (PER, 2010) et nous intéresser à la rubrique « formation générale ». Celle-ci indique que l'école « *formalise certains apports éducatifs du projet de formation de l'élève. Si, comme le réaffirme la déclaration de 2003, la transmission des valeurs éducatives fait partie des missions de l'École, celle-ci se doit de seconder la famille ou les représentants légaux dans l'éducation des enfants* ». L'enseignant doit préparer l'enfant à la vie en société, ce qui signifie qu'il doit le rendre autonome et lui permettre de renforcer son identité sociale. Il s'agit donc de socialiser l'enfant. Pour ce faire, l'enseignant doit établir des règles de vie et apprendre à l'enfant à les appliquer et les respecter, afin de favoriser « *la collaboration, les discussions et travaux collectifs permettant d'harmoniser les rapports sociaux dans le respect de la liberté et de la dignité d'autrui* ». Cela nécessite la transmission de valeurs telles que le respect, dans le but de contribuer au « vivre ensemble », dans une communauté qui est celle de la classe. Nous retrouvons cette visée dans la déclaration de la Conférence internationale de l'instruction publique (CIIP, 2003) citée plus haut :

1.2. L'École publique assume des missions d'éducation et de transmission de valeurs sociales.

En particulier elle assure la promotion :

- a) **du respect** des règles de la vie en communauté ;
- b) **de la correction des inégalités** de chance et de réussite ;
- c) **de l'intégration** dans la prise en compte des différences ;
- d) **du développement de la personnalité équilibrée de l'élève**, de sa créativité et de son sens esthétique ;
- e) **du développement du sens de la responsabilité** à l'égard de soi-même, d'autrui et de l'environnement, de la solidarité, de la tolérance et de l'esprit de coopération ;
- f) **du développement de la faculté de discernement** et d'indépendance de jugement.

Tableau 3: déclaration de la CIIP, 2003

En se basant sur le code de déontologie de l'enseignant élaboré par le syndicat des enseignants Romands (2012), nous relevons encore d'autres rôles propres à l'enseignant :

- Être à l'écoute de l'enfant et prendre en compte les informations le concernant
- Favoriser l'épanouissement de la personnalité de l'enfant
- Éviter toute forme de discrimination
- Faire preuve de sens critique, d'autonomie et savoir prendre ses responsabilités
- Se garder de toute forme de discrimination en rapport avec la nationalité, l'appartenance ethnique, le niveau social, la religion, les opinions politiques, l'infirmité, la maladie.
- Être à l'écoute des parents et s'efforcer de maintenir le dialogue
- S'adapter aux situations particulières de l'élève
- Ne pas abuser du pouvoir que lui confère la profession

Ces points concernent majoritairement les rôles envers les enfants que les enseignants doivent assumer. Il convient d'être bienveillant, c'est-à-dire d'être à l'écoute des enfants et faire preuve de compréhension et d'empathie afin qu'ils puissent s'épanouir. Il s'agit également d'agir éthiquement et d'être responsable en respectant l'autre dans son intégralité (religion, niveau social etc.) et en étant juste et équitable (éviter toute forme de discrimination, ne pas abuser de son pouvoir). Nous estimons que ces rôles sont aussi valables entre les parents et les enseignants car nous considérons que la bienveillance, l'éthique et la responsabilité sont des qualités indispensables de toute collaboration, qui est un rôle commun de l'école et des familles (Beaumont C., Lavoie J., Couture C., 2010).

Pour terminer, l'enseignant doit s'adapter aux situations particulières des élèves et doit donc différencier ses pratiques d'enseignement en fonction des besoins de l'enfant. Nous approfondirons également ce rôle dans les chapitres suivants.

2.3.2 Communiquer

Communiquer est un rôle clé et est à la base de toute relation. La communication entre l'école et les familles permet de créer le lien entre ces deux parties et d'établir ainsi une collaboration, au travers de laquelle parents et enseignants pourront se mettre d'accord et partager leurs responsabilités. La communication est une dimension essentielle de la collaboration. Les qualités qu'on retrouve dans une communication efficace sont : le partage de renseignements, la capacité d'être clair, la capacité d'être honnête et la communication positive. L'école et les familles doivent alors développer des stratégies de communication efficaces, telles que des habiletés d'écoute, des questions ouvertes, de la communication non verbale et des perspectives positives. « *Communiquer efficacement constitue la base des relations interpersonnelles dans toutes les sphères de la vie et est particulièrement important pour le personnel qui travaille en milieu scolaire* » (Beaumont, Lavoie, Couture, 2010, p. 61). Les habiletés de communication sont nécessaires pour s'exprimer de manière adéquate et pour ainsi transmettre clairement nos propos à notre interlocuteur.

Il serait souhaitable de communiquer avec tous les parents de manière régulière et, comme dit précédemment, de manière positive. La plupart du temps, les enseignants échangent des informations lorsque les enfants rencontrent des problèmes, comme des difficultés au niveau comportemental ou au niveau des apprentissages, tandis que les parents d'enfants en difficultés ne communiqueraient pas spontanément avec l'enseignant (Beaumont C., Lavoie J., Couture C., 2010). Les échanges centrés sur les aspects négatifs de la scolarité rendent la communication plus difficile entre l'école et les familles et de ce fait, est un principal obstacle à la collaboration. En effet, « *les difficultés de collaboration entre l'école et les familles sont souvent dues à des difficultés de communication (manque de clarté, malentendus, incompréhension, revendications mutuelles, blâmes, confrontations, accusations)* » (Beaumont, Lavoie, Couture, 2010, p. 35). En plus de favoriser des échanges axés sur des contenus positifs, il est aussi important que les enseignants réfléchissent à la manière d'exprimer leurs propos et qu'ils choisissent les bons mots. Le langage que les professionnels utilisent n'est pas toujours familier aux parents, ce qui peut rendre notre message très flou, voire inaccessible pour certaines familles. Il est donc important d'être attentif et d'éviter

d'utiliser le « jargon » professionnel afin de favoriser la compréhension et d'éviter les malentendus (Dossier de veille de l'IFE, 2015). Comme le dit Danielle Mouraux (2012), « *communiquer, c'est rendre commun, partager. Cela passe par l'usage d'un langage commun* » (Mouraux, 2012, p. 98)

Dans le cadre de notre travail, nous classons le rôle de « communiquer » dans les rôles communs. Comme nous l'avons vu précédemment, l'enseignant a un rôle important à jouer dans la communication avec les familles. Mais ces dernières ont également une part importante à assumer : « *les parents demeurent de précieux collaborateurs puisque ce sont eux qui sont les plus près de leur enfant. Ils sont aussi ceux qui prennent les décisions finales concernant leur jeune, toujours soucieux de lui offrir l'aide dont il aura besoin* » (Beaumont, Lavoie, Couture, 2010, p.34). Il semble donc important que les enseignants utilisent les moyens qu'ils ont à disposition (réunions, entretiens, cahiers de communications, bulletins scolaires) comme de réels outils au service de la collaboration et ne se limitent pas à transmettre de simples informations usuelles. Le but est d'amener la communication « *à se centrer sur le vécu de l'enfant et à s'élaborer au-delà de la transmission d'informations formelles* » (Humbecq, Lahaye, Balsamo, Pourtois, 2006, p. 662) afin de maintenir le lien école-famille.

2.3.3 Coéduquer

Comme vu précédemment dans le chapitre sur l'état des lois, l'éducation est un rôle commun à l'école et aux familles, les parents étant les principaux responsables de cette tâche, secondés par les enseignants. Eduquer ne va pas de soi et les responsabilités qui en découlent non plus. Au cours de notre formation pratique, nous avons pris conscience de l'importance de distinguer les tâches propres aux enseignants et aux parents dans le rôle de l'éducation, ainsi que les tâches qui se superposent entre l'école et les familles, et ce principalement dans les petits degrés. En effet, le terme d'éducation et ce que cela implique ne semble pas toujours être clair pour certains enseignants que nous avons côtoyés : certains étaient conscients que le rôle premier d'éducateur revenait aux parents et qu'ils devaient les seconder, mais ils ne paraissaient pas savoir ce qu'impliquait exactement leur rôle, si ce n'est « *appuyer ce que les parents font à la maison, aller dans leur sens* ». Nous avons remarqué que nous aussi, nous avons eu quelques difficultés à distinguer et partager les responsabilités éducatives entre les parents et les enseignants. C'est pourquoi une clarification semblait indispensable dans ce présent chapitre.

Commençons premièrement par une définition de l'éducation, proposée par Danielle Mouraux (2012) : « *L'éducation vise le développement global de l'enfant, qui assure l'équilibre entre trois domaines : l'affectif, le cognitif et le moteur* » (Mouraux, 2012, p. 14). Le domaine affectif comprend les sentiments, les émotions, les croyances, les valeurs, les humeurs et les opinions. Le domaine cognitif fait référence à la pensée, la réflexion, la logique, mais aussi à la compréhension du monde (tout ce qui compose notre société), de soi et des autres. Le domaine moteur, quant à lui, regroupe l'affectif et le cognitif par le mouvement, l'action dans toutes ses formes. Ces trois domaines sont complémentaires et sont plus sollicités selon le milieu dans lequel se trouve l'enfant. Pour Mouraux (2012), le domaine affectif est sollicité premièrement par la famille. Il « *fonde les liens familiaux* » qui y sont très forts et « *guide la vie familiale* ». A l'école, « *c'est la Tête qui est aux commandes car il s'agit avant tout de comprendre le monde, soi-même et les autres* » (Mouraux, 2012, p. 32). Le domaine cognitif est donc majoritairement sollicité à l'école, mais il s'appuie également sur les deux autres domaines, l'affectif et le moteur, qu'il mobilise pour en faire des outils d'apprentissage.

Ces deux milieux sont donc importants autant l'un que l'autre pour le développement de l'enfant, c'est pourquoi il est utile d'en tenir compte pour clarifier le rôle d'éducateur entre l'école et les familles. En effet, comme le relève Pierre Madiot (2010), « *il y a ambiguïté sur le sens du mot « éducation »* » (Madiot, 2010, p. 11). Il est nécessaire de distinguer l'éducation au sein du domaine familial et scolaire. Nous parlons donc de « *communauté éducative scolaire* » et de « *communauté éducative familiale* » (Madiot P., 2010). Ces distinctions impliquent des responsabilités propres à chaque milieu, au sein desquels parents et enseignants assurent leur rôle respectif.

L'éducation doit alors être définie à la fois dans le cadre familial et dans le cadre scolaire. Pour expliciter ce concept d'éducation dans le milieu scolaire, nous nous appuyons sur le schéma représentant le triangle pédagogique (Houssaye 1988) repris par Humbeeck, Lahaye Balsamo et Pourtois en 2006, dans leur recherche sur la coéducation : afin de considérer l'enseignant comme un éducateur, celui-ci doit donner de l'importance à la méthode qu'il utilise, et non pas seulement aux contenus. En se focalisant exclusivement sur le savoir et les connaissances à transmettre, l'enseignant se contente d'enseigner, tandis que lorsqu'il centre son activité sur le développement de l'enfant et son épanouissement, il devient éducateur.

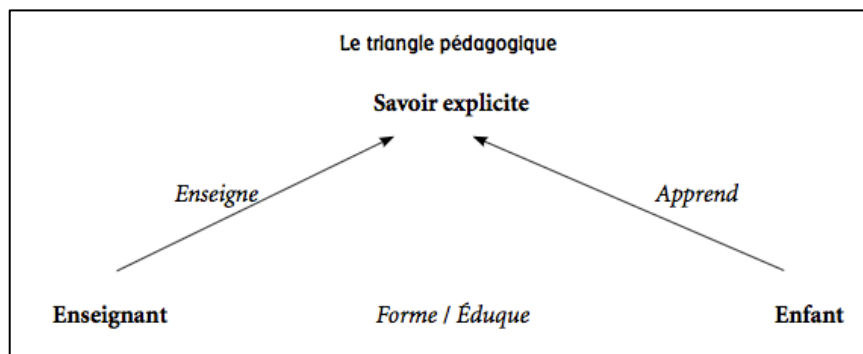


Figure 1 : le triangle pédagogique

L'enseignant-éducateur est celui qui centre son attention sur le développement psychosocial de l'enfant mis en situation d'apprentissage et sur la relation intersubjective qui le lie à l'élève. Cette perspective de formation amène l'enseignant à envisager l'objectif de son action à travers le prisme de l'épanouissement de l'enfant. Dans cette perspective, les exigences pédagogiques impliquent d'être à l'écoute des besoins de l'enfant, de respecter l'évolution de chacun, de faire confiance au temps et de considérer l'élève comme un être ayant ses caractéristiques propres. (Humbeek, Lahaye, Balsamo, Pourtois, 2006, p. 651)

Comme nous l'avons vu précédemment dans le chapitre sur l'état des lois et plus précisément dans l'article 128 de la LEO, les parents coopèrent à l'instruction de l'enfant. Ils ont donc également une fonction enseignante. Dans leur recherche « Les relations école-famille : de la confrontation à la coéducation », Bruno Humbeek, Willy Lahaye, Antonia Balsamo et Jean-Pierre Pourtois (2006) indiquent que les savoirs transmis au sein de la famille restent implicites et relèvent de l'éducation. Nous pensons cependant que cela est variable et dépend des familles. Notre expérience pratique témoigne effectivement de l'hétérogénéité des enfants, principalement lors des premières années scolaires. Dès leur entrée à l'école, nous avons pu nous rendre compte des écarts entre les élèves, que ce soit au niveau de la lecture, de l'écriture, du vocabulaire, des mathématiques etc. Cette indication est donc à nuancer.

Nous considérons alors que la transmission de connaissances, de savoirs et de compétences font partie du rôle éducatif assurés par les parents. Même si certains savoirs ne sont pas clairement explicités, ils sont essentiels au développement de l'enfant. Il s'agit des habitudes comportementales, des attitudes et des pratiques langagières (Humbeek B., Lahaye W., Balsamo A., Pourtois J.P., 2006). En prenant ainsi en compte les besoins fondamentaux du développement de l'enfant, parents et enseignants éduquent ensemble, c'est-à-dire qu'ils agissent sur les savoirs (implicites ou explicites) tout en respectant le domaine de chacun (milieu familial et milieu scolaire). Il s'agit alors de distinguer les lieux où l'éducation prend

forme (famille ou école) sans que l'un prenne le dessus sur l'autre. Le parent n'a pas à venir dire comment l'enseignant devrait enseigner et poser ses règles, tout comme l'enseignant n'a pas à aller instaurer des règles dans les familles.

Cette nouvelle présentation des interactions d'apprentissage qui se déroule parallèlement à l'école et dans le milieu familial favorise l'émergence d'un paradigme de coéducation dans lequel la famille et l'école identifient leur territoire respectif tout en définissant les zones communes d'intervention pour un meilleur soutien éducatif de l'enfant » (Humbecq, Lahaye, Balsamo, Pourtois, 2006, p. 650)

Le paradigme auquel fait référence Humbecq, Lahaye, Balsamo et Pourtois n'est pas une évidence et est difficile à construire. C'est justement dans l'identification de leur territoire respectif que se trouve toute la difficulté à construire ce paradigme. L'enjeu pour les parents et les enseignants est de « *concevoir l'acte éducatif dans toute sa complexité* » afin de mieux partager les différentes responsabilités qui leur sont propres, ainsi que celles qui se rejoignent dans des zones communes.

2.3.4 La différenciation et les enfants à besoins particuliers

Dans l'état des lois présenté précédemment, nous avons relevé les rôles propres à l'enseignant, dont celui de favoriser l'épanouissement de l'enfant et de s'adapter aux situations particulières de l'élève. Cela conduit l'enseignant à différencier ses pratiques lorsqu'il instruit. Nous trouvons ce point primordial dans la profession enseignante, premièrement car chaque enfant est différent : une méthode ou un certain fonctionnement peuvent être adaptés pendant quelques années et ne plus correspondre aux élèves l'année d'après. Tout dépend des enfants et de la manière dont ils répondent à ce que nous leur proposons. L'enseignant est donc amené à remettre en question ses pratiques et à les adapter aux différentes situations qu'il rencontre. Deuxièmement, nous serons inévitablement confrontés à des enfants qui ont des besoins particuliers, durant notre carrière. Les troubles particuliers dont peuvent souffrir certains enfants sont de plus en plus fréquents, tout comme la question relative à l'inclusion scolaire est de plus en plus présente. Par exemple, il y aurait environ 5% d'enfants présentant un trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH), ce qui représente un enfant par classe (Tardif E., Farinon P., Furnari A., 2010). Il est donc évident que l'enseignant ne peut pas se cantonner dans son rôle « classique » et laisser les enfants qui sortent du cadre de côté. Au contraire, il doit trouver des moyens pour répondre aux besoins particuliers des enfants et pour leur permettre d'accéder aux

apprentissages, afin de favoriser leur réussite. Dans ce chapitre, nous allons donc déterminer si les rôles des parents et des enseignants varient lorsqu'ils sont face à un enfant qui a des besoins particuliers.

Tout d'abord, l'attitude de l'enseignant est extrêmement importante. Comme nous l'avons vu dans les chapitres précédents, il doit faire preuve de bienveillance auprès des enfants. Une attitude positive a non seulement un impact sur la réussite scolaire de tous les élèves, mais permet également de « *changer la perception des élèves à l'égard des pairs qui ont des besoins particuliers* » (Bélanger, 2004, p. 40), et ainsi favoriser davantage l'intégration de ces derniers. Cela renvoie au principe de valorisation des rôles sociaux de Larivée, Kalubi et Terrisse (2006), qui relève l'importance de mettre en valeur les personnes « à risque », de les soutenir et de les défendre afin de mettre ainsi l'accent sur leur bien-être et leurs forces. « *La satisfaction des parents envers l'école est davantage influencée par la présence d'un enseignant chaleureux qui prend soin de leur enfant que par le contenu des programmes* » (Larivée, Kalubi, Terrisse, 2006, p. 535).

Les enseignants peuvent rencontrer les enfants à besoins particuliers dans le contexte d'inclusion scolaire, c'est-à-dire que l'enfant est placé à temps plein dans une classe ordinaire, ou en contexte d'intégration, ce qui implique une scolarisation dans une classe ordinaire et spécialisée, selon les besoins de l'élève. La différenciation des pratiques varie donc selon le contexte et la situation de l'élève. Dans tous les cas, l'enseignant n'est pas seul. Prendre en charge ces enfants nécessite un réel travail de collaboration avec les différents spécialistes. Outre ce besoin de soutien, les enseignants évoquent également un besoin de temps et de formation pour accueillir et prendre en charge les enfants à besoins particuliers. En effet, la plupart d'entre eux avouent manquer de confiance en leurs compétences (Bélanger S., 2004).

La majorité des enseignants souhaiteraient des formations spécifiques et du temps professionnel supplémentaire pour mieux planifier leurs interventions, exploiter des ressources matérielles et humaines, tout en diminuant les effets du nombre d'élèves dans leur classe, pour répondre véritablement aux besoins des enfants intégrés. (Larivée, Kalubi, Terrisse, 2006, p. 534)

Du côté des parents, nous soulignons l'importance de leur engagement pour la réussite scolaire de leur enfant, qu'il soit ou non en difficulté. En contexte d'inclusion, les parents ressentent de plus en plus le besoin de se former pour aider au mieux leur enfant et lui apporter le soutien nécessaire (Larivée S., Kalubi J-C., Terrisse B., 2006). Tout comme les

enseignants, ils montrent une certaine inquiétude quant à la formation des professionnels et au soutien apporté à leur enfant, qu'ils jugent parfois insuffisant (Bélangier S., 2004). Ils attendent toutefois une vive coopération de la part de l'école :

Les parents exigent avec ardeur des modalités relationnelles plus engageantes. Cela est aussi perçu comme une source récurrente des échecs et des insatisfactions mutuelles. D'où la nécessité de préciser, dès l'entrée de l'enfant à l'école, les conditions et les attentes en matière de collaboration école-famille en vue de réussir le processus d'inclusion. (Larivée, Kalubi, Terrisse, 2006, p. 529)

La collaboration entre l'école et les familles est donc plus exigeante lorsque la situation implique des enfants à besoins particuliers. Chaque partie doit impérativement faire preuve de compréhension quant à ses rôles et ses responsabilités respectives. Les attentes de chacun varient bien entendu selon les besoins des enfants. « *L'intégration exige également que chacun exerce son rôle avec une grande souplesse, ce qui sous-entend de déléguer à d'autres certaines interventions ou encore d'intervenir en dehors de son domaine attesté* » (Larivée, Kalubi, Terrisse, 2006, p. 532). Un manque de souplesse entre les personnes, mais aussi un manque d'engagement de la part des parents, ainsi qu'un manque de ressources (humaines ou matérielles) constituent des facteurs de risques et un blocage pour l'intégration des enfants en difficultés.

Les rôles des parents et des enseignants, dans la prise en charge d'un enfant ayant des besoins spécifiques, ne sont pas différents que pour tout autre enfant. Toutefois, certaines compétences et responsabilités sont plus accentuées lors de la prise en charge de ces enfants, afin de favoriser leur développement et leur intégration :

- L'implication des parents
- Une bonne communication
- Une attitude positive

Nous pouvons associer ces trois points aux rôles que nous avons relevés dans les chapitres précédents: collaborer, communiquer et être bienveillants. Ces rôles communs sont présents et nécessaires pour tout enfant, mais sont plus intenses dans les situations impliquant des enfants en difficultés.

La collaboration, n'étant pas une chose évidente, est d'autant plus compliquée à établir lorsque la situation implique des enfants à besoins particuliers. D'une part, il y a un manque de formation, un manque de soutien et un manque de temps du côté des enseignants afin de prendre en charge ces enfants. D'autre part, les exigences des parents sont plus élevées quant à la qualité de leur relation avec l'enseignant. L'inquiétude qu'ils ressentent face à un professeur qui manque de confiance et d'expérience ajoute certainement une tension supplémentaire. Dans tous les cas, cela implique une certaine souplesse, de la part des parents et des enseignants, dans l'exercice de leurs rôles, quitte à favoriser la bienveillance plutôt que l'instruction du côté de l'enseignant.

3. Problématique

3.1 Synthèse théorique

Afin de synthétiser les différents éléments que nous avons abordés concernant les rôles de l'école et des familles, nous avons rédigé un tableau dans lequel nous avons classé les rôles des parents et des enseignants en y ajoutant divers mots-clés, afin de bien comprendre le sens des mots auxquels nous faisons référence. Il est important de préciser que cela synthétise les éléments principaux concernant les divers rôles et met en avant les accents forts. Ce n'est donc pas un inventaire exhaustif.

Rôles de l'enseignant	
instruire	savoirs explicites, expertise, intérêt, différenciation
éduquer	développement psychosocial de l'enfant en situation d'apprentissage, épanouissement de l'enfant → importance de la méthode plutôt qu'aux seuls contenus. être à l'écoute des besoins de l'enfant, respecter son évolution, le considérer comme un être ayant des caractéristiques propres → mettre l'enfant au centre de la conduite éducative au lieu de le réduire à sa dimension d'apprenant. socialisation : valeurs, normes, vivre ensemble, règles de vie
impliquer les parents	favoriser la participation aux activités scolaires, à la vie et aux projets de l'école, prises de décisions, lien école-famille
collaborer	établir un partenariat, accepter et respecter l'autre, soigner ses communications, écoute, empathie, clarté, objectif, disponibilité

communiquer	lien école-famille : informations relatives au fonctionnement de l'école, du système scolaire, à ce qui se passe en classe, comportements et apprentissages de l'enfant, évolution, conseils sur la scolarité de l'enfant, sur des aides extérieures, aide pour le suivi scolaire
bienveillance	compréhension, écoute active, indulgence, empathie, lien de confiance
éthique et responsable	respecter la loi, la culture, ponctualité, sécurité, organisation, confidentialité, être juste et équitable
Rôles des parents	
éduquer	transmission de savoirs, connaissances, compétences, pratiques langagières, habitudes comportementales, attitudes, identités culturelles et sociales
collaborer	travailler en équipe, accepter et respecter l'autre, soigner ses communications, écoute, empathie, clarté, objectif, disponibilité
communiquer	rapport/liens école-famille : informations relatives à l'enfant (difficultés devoirs, comportements etc.) → Perspective d'évaluation formative de l'enfant
accompagner l'enfant	présence, soutien, encouragements
bienveillance	compréhension, écoute active, indulgence, empathie, confiance
éthique et responsable	ponctualité, organisation, respect des lois, du travail (de l'enfant et de l'enseignant)

Tableau 4: rôles des parents et des enseignants

Rôles communs /Zone commune

- Eduquer
- Collaborer
- Communiquer
- Bienveillance
- Ethique et responsabilité

La majorité des rôles sont communs aux enseignants et aux parents. Pour assurer le bon développement de l'enfant et favoriser ainsi sa réussite scolaire, la collaboration est nécessaire. Pour ce faire, chaque partie doit communiquer, afin d'établir le lien école-famille. Pour préserver leur relation, parents et enseignants sont invités à soigner leur communication

et à faire preuve de bienveillance l'un envers l'autre, mais aussi envers l'enfant, afin qu'il se sente compris, écouté et en confiance avec l'adulte. Un des rôles propres de la famille est de l'accompagner en le soutenant et en l'encourageant dans sa scolarité. Il est important que les parents soient présents pour l'enfant. Le rôle de l'enseignant est donc d'impliquer la famille en favorisant sa participation à la vie de l'école, mais aussi lors des prises de décisions importantes concernant l'enfant. Cela permet de maintenir le lien école-famille.

Instruire est un rôle qui fait également partie intégrante du métier d'enseignant. Il est aussi présent chez les familles et fait partie du rôle de l'éducation. Il est donc important de distinguer les différents termes et de comprendre ce que cela implique selon le milieu dans lequel on se trouve. C'est valable principalement pour le rôle éducatif, souvent source d'ambiguïté et de malentendu : c'est un rôle commun aux familles et à l'école, mais qui se différencie par les tâches respectives des deux parties, qui sont complémentaires. Eduquer, dans le milieu scolaire, comprend la socialisation de l'élève, son développement et son épanouissement en situation d'apprentissage, tout en respectant son évolution et ses caractéristiques. Tandis que l'éducation, dans le contexte familial, concerne la transmission de certains savoirs, les valeurs, les attitudes, les habitudes comportementales et permet à l'enfant de se construire une identité culturelle et sociale. Cela dépend énormément des familles et de leur culture : nous ne pouvons définir exclusivement ce que le milieu familial transmet à l'enfant et le généraliser à toutes les familles, cela est très hétérogène.

Les rôles des parents et des enseignants sont donc différents par les responsabilités qu'ils engendrent : par exemple, être éthique et responsable demande à tous deux de respecter les lois, la personne et d'être ponctuel. Mais cela demande principalement à l'enseignant de respecter la culture des parents et de l'enfant, de faire preuve de confidentialité et d'être juste et équitable, ce qui ne fait pas forcément partie des responsabilités des parents dans le milieu scolaire.

Dans le but d'établir une relation de collaboration efficace entre l'école et les familles et de clarifier la situation par le partage des diverses responsabilités, chaque partie doit nécessairement communiquer ses attentes afin de les rendre explicites.

3.2 Question de recherche et hypothèse

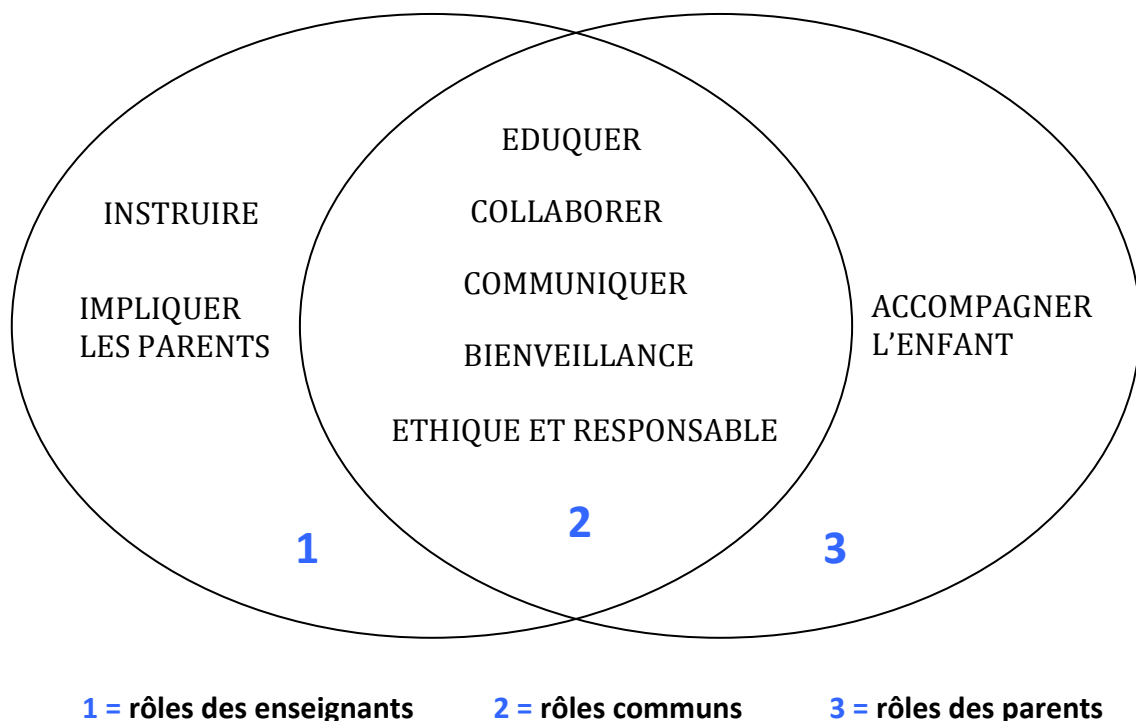
Le titre de notre mémoire professionnel est : « Les relations école-famille : le point de vue des associations de parents sur la répartition des rôles de chacun ». Nous avons établi la question de recherche suivante :

« Comment les associations de parents d'élèves perçoivent-elles la répartition des rôles de l'école et des familles dans la scolarité de l'enfant ? »

Nous émettons l'hypothèse que l'école et les familles ont des rôles respectifs différents, mais qui sont complémentaires et qui se rejoignent dans des zones communes pour assurer le bien-être et la réussite de l'enfant.

Notre hypothèse se base sur le tableau n°4 présenté ci-dessus dans la « synthèse théorique », qui reprend les rôles principaux de l'école et des familles. Nous pouvons les regrouper de la manière suivante :

Figure 2: rôles parents - enseignants



Les numéros 1 et 3 nous indiquent les rôles respectifs des enseignants et des parents. La zone numéro 2 regroupe les rôles communs.

4. Méthodologie

Le but de notre recherche est de comprendre comment les parents d'élèves perçoivent les rôles des enseignants, ainsi que leurs propres rôles, dans la scolarité de leur enfant. Nous cherchons plus particulièrement à déterminer la manière dont les parents partagent ces rôles entre eux et les enseignants. Afin de mener cette recherche, nous avons opté pour la démarche

d'enquête par entretien semi-directif. Après avoir fait plusieurs lectures sur la relation école-famille, sur des rôles plus spécifiques comme l'éducation ou la communication et en se basant sur les documents officiels émanant des différents règlements et des lois, nous avons élaboré, petit à petit, un modèle de base dans lequel nous avons classé les rôles principaux des parents et des enseignants, ainsi que les rôles qui se rejoignent dans la zone commune (voir figure 2). En questionnant les parents, nous allons déterminer si leur perception est comparable à ce modèle ou non et pourquoi. Pour cela, nous essaierons de rendre compte un maximum de leur réalité et de comprendre leurs visions des choses. Nous avons donc favorisé le côté qualitatif car nous voulons comprendre un phénomène, une réalité. C'est pourquoi il nous semblait pertinent de se focaliser sur quelques cas afin de les approfondir. De plus, pour aborder le sujet de manière générale et pour éviter toute forme d'influence sur les réponses des parents, nous avons jugé préférable d'effectuer des entretiens afin de laisser parler les interlocuteurs spontanément et librement, tout en les guidant et en les maintenant dans le sujet. L'entretien permet une « *analyse du sens que les acteurs donnent à leurs pratiques et aux évènements auxquels ils sont confrontés* » (Quivy, Campenhoudt, 2006, p.175).

4.1 Echantillon

Pour des raisons de faisabilité, nous avons choisi d'interroger des associations de parents provenant de diverses régions de Suisse Romande. Nous avons effectué six entretiens, dont deux avec deux groupes de l'Association Vaudoise des Parents d'élèves (APE Vaud), un avec l'Association Suisse des parents d'enfants déficients auditifs (ASPEDA), un avec l'Association Suisse romande de Parents d'Enfants avec Déficit d'Attention, avec ou sans Hyperactivité (ASPEDAH) et deux avec l'Association Autisme Suisse romande.

Il semble important de préciser les différentes régions représentées par les parents interrogés : la région de Renens, Les environs de la Sarraz-Veyron-Venoge, La région de Morges, La région de Montreux, Lausanne et Yverdon. Les parents proviennent de petits villages situés à proximité de ces villes, sauf deux parents qui représentent les villes de Renens et de Lausanne. Quatre entretiens ont été menés auprès de parents faisant partie du comité de leur association, contrairement aux deux autres qui se sont déroulés avec des membres. De plus, lors de l'entretien avec l'un des groupes de l'APE Vaud, quatre membres du comité étaient présents et ont répondu à nos questions.

Comme en témoignent les associations que nous avons contactées, nous avons décidé de mener notre recherche de manière large, en nous intéressant non seulement aux associations

de parents d'élèves, mais également aux associations de parents plus spécifiques. Nous avons voulu prendre en compte tout ce qui se rapporte à notre sujet, et donc aux parents d'élèves, en évitant de nous limiter aux « situations ordinaires ». Comme nous l'avons expliqué précédemment dans le chapitre sur la différenciation, être enseignant implique de s'adapter aux situations particulières des enfants, c'est pourquoi nous avons choisi d'interroger des parents d'enfants scolarisés qui ont des besoins particuliers. De plus, plusieurs parents d'enfants à besoins spécifiques étaient également membres de l'APE Vaud de leur région et avaient d'autres enfants qui ne vivaient pas de situations particulières. Cela nous a donc vraiment permis d'avoir une vision plus étendue pour notre recherche.

Le tableau suivant présente succinctement les personnes interrogées, dont les prénoms sont fictifs :

Prénom (d'emprunt)	Association	Région
Marc	APE Vaud	Renens
Lucie	APE Vaud	Renens
Maria	APE Vaud	Renens
Louise	APE Vaud	Renens
Georgia	APE Vaud	La Sarraz-Veyron-Venoge
Victoria	ASPEDA	Montreux
Stéphanie	ASPEDAH	Lausanne
Rachel	Autisme Suisse romande	Morges
Sylviane	Autisme Suisse romande	Yverdon

4.2 Méthode de récolte des données

Afin de récolter les données, nous avons construit un canevas d'entretien, que vous trouverez en annexe, en élaborant des questions selon trois axes : les rôles des parents, les rôles des enseignants et les rôles communs. Nous avons rédigé des questions ouvertes en prévoyant des relances. Nous avons aussi différencié les questions selon l'interlocuteur auquel nous nous adressons : le représentant de l'association, membre actif du comité, qui parle au nom des parents membres de l'association : cela demande une certaine décentration afin de prendre en compte les diverses expériences, les situations et les opinions au sein de l'association. Puis, le parent de l'enfant qui fait appel à son expérience personnelle, à son vécu et à sa propre vision des choses pour répondre aux questions. Avant chaque début d'entretien, nous avons

donc annoncé le sujet en précisant dans quel axe de question nous nous situions et de quel point de vue l'interlocuteur devait nous répondre (parent ou représentant de l'association).

Pour conduire les entretiens, nous avons utilisé le tableau 4 présenté dans « synthèse théorique » sur les rôles des parents et des enseignants. Cela nous a permis, grâce aux catégories et aux mots clés, de repérer plus facilement et plus rapidement où se situaient les parents lorsqu'ils répondaient à nos questions. En effet, nous n'utilisons pas tous les mêmes mots pour désigner certaines choses, c'est pourquoi les mots-clés nous ont beaucoup aidé. Chaque entretien a été enregistré et nous avons aussi pris des notes à la main. Après chaque rencontre, nous avons fait systématiquement un bilan afin de déterminer l'ambiance et nos ressentis avec les parents interrogés. Nous avons ensuite réécouté chaque entrevue et nous les avons toutes retranscrites, étant donné que chaque réponse aux questions nous paraissait pertinente et intéressante pour notre travail.

4.3 Méthode d'analyse des données

L'analyse des données a été menée en plusieurs étapes. Nous avons dans un premier temps réécouté les entretiens et les avons retranscrits. Nous avons reproduit la figure 2 présentée dans « Question de recherche et hypothèse » en l'appliquant à la réalité de chaque cas étudié. Cela nous a permis de faire une comparaison entre les parents interrogés et d'en extraire les ressemblances et les différences. Cela nous a permis de relever les éléments significatifs concernant la perception des rôles par les parents, que nous avons ensuite classés par catégories dans des tableaux. Pour cela, nous nous sommes évidemment basées sur les éléments théoriques et sur notre hypothèse. Vous trouverez tous les tableaux rédigés en annexe. Les catégories que nous avons utilisées pour l'analyse sont les suivantes :

- rôles des parents
- rôles des enseignants
- rôles communs
- Attentes des parents (formelles, exprimées, implicites ou supposées)
- obstacles/difficultés rencontrés dans la relation

Toutes les données analysées sont traitées de manière anonyme. Tous les prénoms qui figurent dans ce travail sont fictifs.

5. Analyse et interprétation des données

5.1 Rôles des parents

Le rôle principal des parents, relevé à l'unanimité par les parents que nous avons interrogés, est l'accompagnement de l'enfant. Tous ont souligné l'importance d'être présent pour leur enfant.

- **St** : « *l'école attend que les parents s'occupent de leurs enfants et soient près de leurs enfants, c'est évident* » (Stéphanie)

Cela diffère selon les familles qui ont chacune leur opinion et leur propre manière de soutenir leur enfant, en fonction de ses besoins. La majorité des parents évoquent le rôle d'accompagnateur au niveau du suivi des devoirs à la maison :

- **Ge** : « *je pense que l'école attend qu'on ait ce rôle de vérification, de contrôle, qu'on aide l'enfant à devenir autonome, et surtout pas le sur-couver ni le sous-couver, car il y a les deux. Il y a les parents qui sont toujours derrière et y a ceux qui contrôlent rien et ne veulent rien savoir. On a aussi un rôle un peu de répétiteur des leçons, on n'a pas le choix. Tout ce qui est écrit, on peut le laisser faire vérifier, mais ce qui est oral, il faut travailler avec, donc on doit donner du temps à l'enfant* » (Georgia)
- **Vi** : « *je pense un minimum d'attention par rapport à ce que l'enfant a à faire, parce que c'est le seul lien finalement qu'on a au quotidien, donc je pense qu'ils attendent quand même qu'on fasse réviser un peu les enfants quand il y a les évaluations, des choses comme ça* » (Victoria)

Plusieurs mamans insistent sur le fait qu'il n'est pas nécessaire d'être tout le temps derrière l'enfant, afin qu'il devienne autonome. Il s'agit de trouver le bon équilibre dans l'accompagnement de l'enfant pour l'aider et le soutenir tout en le laissant faire les choses par lui-même. « *Le but est d'aider l'enfant à se débrouiller progressivement seul* » (Tinembart, 2015, p. 212) et de lui donner ainsi des outils pour le faire. C'est ce que nous conseille Stéphanie :

- **St :** « *Suivre l'enfant, aussi bien au niveau des devoirs, d'être présent, mais sans trop...C'est un petit peu délicat parce que d'un côté, c'est bien de montrer à votre enfant que vous êtes là et que vous le soutenez, mais faut pas non plus lui faire les devoirs, il faut qu'il sache aussi être autonome, parce que c'est un service aussi à lui rendre. Donc il faut être là, sans être non plus trop là* » (Stéphanie)

Enfin, préparer l'enfant à ce qui l'attend à l'école et lui donner confiance en lui sont deux choses nécessaires dans le soutien qu'on peut lui apporter, selon Victoria :

- **Vi :** « *Après, c'est donner confiance à l'enfant petit à petit, donc être sûr tous les jours s'il a compris ce qu'on attendait de lui à l'école* » (Victoria)

Si nous reprenons le modèle théorique de base présenté dans « Question de recherche est hypothèse », nous pouvons confirmer un élément de notre hypothèse : le rôle principal des parents est d'accompagner l'enfant.

Cependant, le rôle éducatif a été mentionné à quelques reprises par des parents qui le considèrent comme exclusif au milieu familial, contrairement au modèle qui le classe dans les rôles communs.

- **Ge :** « *Il doit avoir ses règles de savoir-vivre, ils sont ensemble. Mais, il y a quand même le rôle éducatif qui nous reste : je refuse de me décharger sur eux* » (Georgia)
- **Ra :** « *Moi je pense que l'éducation, c'est plutôt à la maison. Pour moi les enseignants ne sont pas des éducateurs, ils doivent transmettre le savoir* » (Rachel)

Georgia semble lucide sur le fait que certains parents attendent que l'école prenne entièrement en charge l'éducation de l'enfant. Or, rappelons que la tâche de l'enseignant est de seconder les parents dans leur rôle éducatif (Cahier des charges de l'enseignant, version 2015). Aux premiers abords, ces mamans semblent refuser de laisser l'éducation de l'enfant aux enseignants et estiment que cela revient exclusivement aux familles. Toutefois, en se référant au chapitre sur la coéducation, nous venons à penser que pour ces deux mamans, il pourrait y avoir une ambiguïté sur le sens du mot « éducation ». Nous imaginons, en effet, que c'est

l'éducation en milieu familial qui vient spontanément à l'esprit de ces parents, ce qui justifierait donc leur vision des choses. Nous imaginons que Georgia et Rachel pensent instinctivement à l'éducation première de l'enfant, comme les habitudes comportementales, les attitudes, etc. Cependant, comme nous l'avons vu précédemment, la socialisation fait également partie de l'éducation, plus particulièrement en milieu scolaire. Ces règles de savoir-vivre auxquelles fait référence Georgia en fait partie. De plus, transmettre le savoir donne également lieu à un acte éducatif lorsque l'enseignant se centre sur la méthode et sur le développement de l'élève.

La perception de ces parents nous rappelle l'importance des mots et du sens que nous leur donnons. Il semble important de préciser et de clarifier les situations afin d'éviter tout malentendu. Cela pourrait être le cas avec les parents qui n'ont peut-être pas tous la même définition de certains termes, que les enseignants

5.2 Rôles des enseignants

Lors de nos entretiens, deux rôles principaux des enseignants sont ressortis. Il s'agit d'instruire et de s'informer. La plupart des parents nous ont parlé de leurs attentes au niveau de l'instruction de l'enfant. Nous avons relevé plusieurs mots-clés :

- la construction des savoirs, la transmission des savoirs
- donner l'envie d'apprendre, trouver les moyens de transmettre
- moduler son enseignement, s'adapter

Nous avons constaté que pour les parents, de manière générale, l'instruction est le rôle le plus important. Cela fait partie du rôle de l'enseignant. Dans ce rôle de transmetteur de savoir, intervient également un point important: l'adaptation. En effet, pour beaucoup de parents, il est essentiel qu'un enseignant s'adapte à sa classe, à ses élèves, et aux besoins particuliers de ceux-ci. Au-delà de transmettre des savoirs, nous avons constaté qu'il était primordial qu'un enseignant prenne en compte chaque élève et puisse moduler son enseignement. Cette attente nous permet de faire un lien avec notre chapitre sur la différenciation et les enfants à besoins particuliers : nous avons expliqué qu'il était nécessaire, pour l'enseignant, de remettre ses pratiques en question et de les adapter en fonction des élèves et des situations rencontrées. Comme certains parents l'ont également dit, il est question de trouver les moyens pour permettre l'apprentissage de chacun. (Nous avons eu l'occasion d'interroger plusieurs parents d'enfants à besoins particuliers qui nous ont fait part de leur attente : que l'enseignant soit

capable de s'adapter à leur enfant et à la situation). Même si les parents sont conscients qu'il n'est pas toujours évident de s'occuper de chaque élève et de leurs particularités, il est très important pour eux de sentir que l'enseignant s'intéresse à leur enfant et essaie de s'adapter au mieux.

Un second rôle a été mis en évidence, principalement par les parents d'enfants présentant des besoins particuliers : s'informer. En effet, nous avons constaté qu'il était très important pour eux que l'enseignant s'intéresse à la situation de l'enfant et prenne l'initiative de se documenter, de s'informer ou encore de suivre des formations sur le sujet.

- **St :** « *Donc voilà, y a des outils et je pense qu'il faut que les maitres/maitresses utilisent ces outils. Ils ont entendu parlé du problème et souvent s'intéressent à ça. Il existe des formations, mais ce n'est pas encore quelque chose d'automatique qui est vraiment officialisé* » (Stéphanie)
- **Sy :** « *je trouverais bien qu'on ressent aussi l'envie du professeur d'aller à la recherche d'infos [...] On aimerait que la situation soit comprise, si elle est déjà connue, que s'il y a des choses déjà difficiles, que ce soit compris.* » (Sylviane)

Il est important pour les parents que nous soyons prêts à faire face aux difficultés de la situation et que nous mettions en œuvre différents moyens pour accompagner au mieux l'enfant. Cependant, comme nous l'avons vu dans un précédent chapitre, il n'est pas toujours facile de prendre en charge ces enfants. En effet, il y a un manque de formation et d'outils pour les enseignants.

Dans notre modèle théorique de base, nous faisons l'hypothèse qu'impliquer les parents faisait partie des rôles de l'enseignant. Toutefois, ce rôle n'est pas ressorti lors de nos entretiens. Seule Rachel nous a confié que l'école n'informait pas beaucoup les parents. Pour rappel, Rachel est une maman d'un enfant autiste. Elle ne ressent pas forcément le besoin d'avoir plus d'informations car elle se sent aidée par l'enseignante de l'école spécialisée. Elle précise tout de même que si elle s'était retrouvée seule face à l'enseignante, elle aurait peut-être eu besoin de plus d'informations. Rachel nous a également expliqué qu'elle ne se sentait pas plus impliquée dans la scolarité de ses autres enfants.

Pour finir cette partie, nous aimerions revenir sur deux rôles: la bienveillance et l'éthique. Dans notre modèle de base, nous les avons placés dans les rôles communs. Toutefois, nous avons rencontré des difficultés lors du classement de ces deux rôles dans nos tableaux d'analyse, car nous avons beaucoup hésité entre les rôles communs et les rôles des enseignants. En effet, la majorité des parents, et plus particulièrement les parents dont les enfants ont des besoins spécifiques, parlent de la nécessité, pour l'enseignant, d'avoir des attitudes positives et bienveillantes envers l'élève. En nous référant à la théorie, nous rappelons que les parents de ces enfants sont davantage satisfaits par la présence d'un enseignant chaleureux que par le contenu des programmes (Larivée S., Kalubi J-C, Terrisse B., 2006).

- *St* : « Travailler vraiment sur le manque d'estime de ces enfants-là, donc toujours être dans une attitude positive et optimiste vis-à-vis de l'enfant » (Stéphanie)

Ainsi, les parents parlent majoritairement du rôle de bienveillance que l'enseignant devrait assumer envers l'enfant mais ne font jamais le lien avec leur propre rôle de bienveillance. Nous supposons que cette omission est due au fait qu'ils adoptent naturellement des attitudes de bienveillance envers leur enfant, ce qui expliquerait qu'ils n'y pensent pas comme étant un de leur rôle. Cela semble être une évidence pour eux et non une obligation du milieu scolaire. Nous pensons que c'est également le cas pour le rôle «être éthique et responsable» qui a été cité par une seule maman : l'enseignant doit être objectif envers tous les élèves afin de les traiter de manière égale. Là encore, aucun parent ne fait référence à leurs propres responsabilités envers leur enfant. Nous traiterons ce point de manière plus détaillée dans le chapitre suivant sur les rôles communs.

5.3 Rôles communs

Si nous reprenons le modèle de base, les rôles que nous avons classés dans les rôles communs sont les suivants : *éduquer, collaborer, communiquer, être bienveillant, être éthique et responsable*. Lorsque nous regardons les résultats, une première chose nous interpelle : aucun parent n'a fait référence, avec quel que mot que ce soit, à l'éthique et à la responsabilité comme faisant partie des rôles communs. Dans l'ensemble des tableaux d'analyse, un seul parent y fait référence lorsque nous abordons les rôles des enseignants (voir chapitre

précédent). Nous tentons de répondre à ce premier élément par l'hypothèse suivante : si aucun parent n'est venu spontanément à parler de la responsabilité qu'ils ont dans la scolarité de leur enfant, comme la ponctualité, le respect des lois etc. (cf tableau n°4), c'est peut-être parce que c'est une évidence, pour eux, de le faire. En effet, ils sont responsables au quotidien de leur enfant et cela ne donne pas lieu à un grand changement lorsque ce dernier commence l'école, à part le fait qu'une ou deux obligations s'ajoutent aux responsabilités qu'ils assument dans la vie de tous les jours. Ainsi donc, ce rôle n'est pas venu en premier lieu à l'esprit des parents interrogés.

Nous retrouvons la même idée pour le rôle de la bienveillance. Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, nous avons eu quelques difficultés à classer, dans les tableaux, certains propos des parents sur ce rôle-là. Toutefois, la bienveillance fait quand même partie des rôles communs, notamment lors des échanges entre les parents et les enseignants, qui nécessitent une confiance réciproque.

- *Sy : « Le lien de confiance est vraiment important, parce que je vois dans mon travail, je peux pas juste traiter un enfant sans comprendre la situation, l'environnement familial etc. Sans que ce soit un jugement, mais justement d'avoir une vue d'ensemble, je trouve important. Et pour ça, je pense qu'il faut avoir un lien de confiance » (Sylviane)*

Comme nous le savons, la collaboration entre parents et enseignants est essentielle pour permettre le développement de l'enfant ainsi que sa réussite scolaire. Nous avons retrouvé des avis identiques chez plusieurs parents.

- *Lu : « Bosser main dans la main avec la prof, c'est vraiment ce travail d'équipe en fait. C'est un travail d'équipe d'élever un enfant. On dit qu'il faut un village pour élever un enfant, et je trouve ça assez juste » (Lucie)*

Chez les parents interrogés, cela se caractérise souvent par le fait d'avoir les mêmes règles à l'école et à la maison, d'appuyer ce que l'enseignant fait à l'école (pour les punitions, par exemple) et d'avoir des échanges réguliers sur ce qu'il se passe, aussi bien à la maison qu'à l'école.

Dans le chapitre sur la différenciation, nous avons vu que la collaboration est plus exigeante lorsque la situation implique un enfant à besoins particuliers. C'est ce que nous a confié Stéphanie, membre de l'association ASPEDAH, qui a besoin d'entretiens réguliers avec l'enseignante et les membres de l'équipe réseau :

- **St :** « *Si vous y allez une fois par an, ce n'est pas suffisant, il faut vraiment qu'il y ait un suivi avec la maitresse, et l'intégrer comme une équipe avec le pédiatre, le pédopsychiatre [...] le fait vraiment de se retrouver une fois par mois, c'est un travail en commun* » (Stéphanie)

En ce qui concerne l'éducation, certains parents ne distinguent pas le rôle éducatif en milieu familial de celui en milieu scolaire. Comme nous l'avons souligné précédemment, il semble y avoir une ambiguïté sur le sens qu'on y attribue. Plusieurs parents associent donc l'éducation à la famille, tout en étant conscients que la socialisation est un élément important qui se travaille à l'école. Ainsi, nous pouvons penser qu'ils distinguent l'éducation et la socialisation. Pourtant, comme nous l'avons vu dans la partie théorique, la socialisation fait partie de l'éducation en milieu scolaire.

- **Ra :** « *Moi je pense que l'éducation c'est plutôt à la maison. Alors après, il y a certaines choses comme travailler la vie en groupe, on ne peut pas le faire à la maison* » (Rachel)

D'autres parents semblent bien distinguer l'éducation dans le domaine scolaire et dans le domaine familial. Pour le domaine scolaire, ils font notamment référence au savoir-vivre, au savoir-être, aux valeurs, à l'encadrement de l'enfant, à la vie en groupe et au savoir et parlent des habitudes comportementales et des attitudes pour le domaine familial.

- **St :** « *Bon l'enseignant a aussi un rôle éducateur vis-à-vis de l'enfant, il lui enseigne des choses, c'est aussi un rôle d'éducateur, mais c'est une autre partie. Mais après l'éducation comme la façon de se tenir etc. c'est le rôle des parents. Et les enseignants, c'est plus au niveau de la socialisation, apprentissages, et l'apprentissage de la vie et puis le savoir surtout* » (Stéphanie)

Au final, nous remarquons que sur les six associations interrogées, toutes sont à l'aise pour répartir les responsabilités éducatives entre parents et les enseignants, bien que certains parents distinguent l'éducation de la socialisation. Effectivement, mêmes les parents qui affirment que l'éducation revient exclusivement aux familles sont conscients du rôle de l'école dans la socialisation des enfants et dans la transmission de certaines valeurs. Cela nous montre, une fois de plus, que les mots et le sens que nous leur attribuons sont des points importants, principalement lors de la communication avec les parents.

Comme nous le savons, la communication est un rôle clé qui permet de créer le lien entre l'école et les familles. Dans chaque échange, les parents l'ont souligné d'une manière ou d'une autre, avec leurs propres termes : alerter, donner des feedbacks, donner des retours, l'importance des réunions, échanges, rapports, dialogue.

- *St :* « *Le dialogue et la communication sont deux points, je pense, très importants. Il faut qu'il y ait un suivi et que s'il y a un problème quelconque, on puisse se voir, on puisse se parler, c'est important, autant que du côté des parents que de l'enseignant* »
(Stéphanie)

Beaucoup de parents recensent l'importance d'être alertés par les enseignants en cas de comportements « anormaux » ou déviants de leur enfant. Toutefois, nous verrons dans le chapitre suivant qu'il est tout autant nécessaire de communiquer lorsque tout va bien.

5.4 Difficultés rencontrées

5.4.1 Liées à la communication

Les principales difficultés rencontrées sont liées à des problèmes de communication. Nous avons extrait cinq composantes: la barrière de la langue, le jargon professionnel, le manque de dialogue, le manque de contact et les motifs de la communication. Comme nous l'avons vu précédemment, certains parents désirent être alertés en cas de comportements anormaux de leur enfant. Cependant, plusieurs d'entre eux énoncent le fait qu'il est tout autant nécessaire de communiquer, même lorsque tout va bien, et ce pour tous les enfants. En effet, beaucoup des parents interrogés ont l'impression de passer moins de temps avec l'enseignant, durant l'entretien individuel, lorsque l'enfant ne semble pas présenter de problème en particulier, et

par conséquent, n'osent pas toujours fixer un rendez-vous de leur propre initiative avec le professeur.

- *Sy* : « Alors oui après on peut demander des entretiens individuels, mais après on a plus l'impression que si on demande un entretien individuel, c'est parce qu'il y a un problème » (Sylviane)

Les parents ont le besoin d'être en contact régulièrement avec l'enseignant afin de faire des points réguliers sur la situation, mais aussi pour entendre des choses positives sur leur enfant. Comme nous l'avons vu, les échanges centrés sur des aspects négatifs sont un obstacle à la collaboration.

Dans le chapitre sur la communication, nous avons également relevé la nécessité d'utiliser un langage accessible aux parents afin d'éviter le jargon professionnel et de favoriser la compréhension. Lucie illustre parfaitement ce propos :

- *Lu* : « C'est du jargon professionnel. Un médecin va pas vous expliquer un problème en employant des termes que médicaux, il va s'adapter. Et c'est la même chose pour les profs, c'est... faut adapter ! Il faut avoir de la pédagogie même avec les parents » (Lucie)

Dans la même idée, un élément que nous n'avons pas relevé dans la partie théorique est apparu : la barrière de la langue. Les parents font entre autre référence à la difficulté de maîtriser le français, que ce soit la lecture ou l'écrit. Certaines familles d'origine étrangère rencontrent plus d'obstacles pour communiquer avec l'école, d'où l'importance d'utiliser un langage accessible à tous. De plus, comme nous l'explique Lucie, ce n'est pas forcément dans leur culture de prendre des initiatives auprès des enseignants pour leur faire part de leurs points de vues, leurs demandes ou leurs questions. Cela nous amène sur l'importance d'instaurer un dialogue et d'être en contact régulier avec les parents, non seulement pour leur donner des informations sur l'école et son fonctionnement, mais également sur l'évolution de l'enfant. Il importe de rendre l'école accessible, particulièrement aux parents qui débutent dans leur rôle de parents d'élève et aux familles d'origine étrangère qui n'ont peut-être pas la même expérience et la même compréhension du système scolaire. La majorité des parents

estiment ne pas être suffisamment informés sur ce qu'il se passe à l'école. Le manque de dialogue et de contact ressortent à plusieurs reprises dans les discours des parents. Certains évoquent principalement les limites des réunions officielles :

- **Ge** : « *Mais c'est clair que deux entretiens dans l'année, ce n'est pas assez, pour un bon suivi ce n'est pas suffisant* » (Georgia)
- **Sy** : « *J'ai une expérience de l'école en Belgique et c'est vrai que là-bas par exemple, il y a une réunion de parents au minimum par année et c'est un peu plus individuel. Ici, au début, c'est vrai que j'étais un peu surprise. Ils présentent un peu comment ça se passe et après on peut aller parler ou pas, je trouve que c'est un peu...Y a des parents qui prennent un peu beaucoup de place...* » (Sylviane)

Comme nous le savons, la communication est un élément clé dans les relations, que celles-ci se passent bien ou non. Même si parents et enseignants ne sont pas toujours en accord, il est important de dialoguer :

- **Lu** : « *Et même si ça va bien, y'aura toujours un problème, c'est comme la vie. Y a des aspérités même dans les relations qui vont bien et c'est vraiment cette histoire de dialogue* » (Lucie)

5.4.2 Liées à l'attitude de l'enseignant

Une autre catégorie de difficultés apparaît et concerne les attitudes des enseignants. Certains parents, et plus particulièrement ceux dont les enfants ont des besoins spécifiques, ont parfois soulevé le manque de compréhension et le manque d'implication de quelques enseignants dans certaines situations. Prenons l'exemple de Stéphanie, membre de l'ASPEDAH et maman d'un enfant présentant un TDAH, qui met toutes les chances de son côté en cherchant les moyens et les outils adaptés, quitte à les mettre en place elle-même :

- **St** : « *C'est souvent le parent qui doit mettre en place les choses. Pour l'instant, il faut dire la vérité, c'est souvent comme ça. Alors, si vous allez dans le canton de Neuchâtel, on voit qu'ils sont beaucoup plus au point par rapport à ça, même au niveau des enseignants on le voit, ils sont plus formés. Ils sont plus impliqués par ce*

genre de choses, je ne sais pas pourquoi. Mais je pense que ça va venir dans le canton de Vaud, y a pas de raison » (Stéphanie)

Nous pensons que le manque d'implication et de compréhension de certains enseignants est étroitement lié à leur manque de confiance et de formation dont nous faisons référence dans le chapitre sur la différenciation. Nous supposons que le manque de soutien et de compétences incite les enseignants à se retirer de la situation et de ce fait, à moins s'impliquer auprès des enfants qui demandent des attentions particulières. A l'opposé, le cas de Stéphanie démontre que cette catégorie de parents s'impliquent davantage au point de se former afin de répondre au mieux aux besoins de leurs enfants.

5.4.3 Liées à la collaboration

Toujours dans le contexte d'enfants à besoins spécifiques, d'autres difficultés concernant la collaboration ont été relevées, notamment au niveau des transmissions entre les enseignants et au niveau de la collaboration dans les réseaux.

- **Sy** : *« j'ai pas trouvé toujours facile...les transmissions je dirais. D'un cycle à un autre ou dans les changements d'enseignants, même la transmission si le psychologue était au courant, je trouve que ça se faisait pas systématiquement, la transmission était pas toujours évidente. Ca c'est vrai que c'est des choses que je trouverais importantes... Je me dis qu'en fin de cycle, qu'il y ait vraiment une transmission, un suivi qui se fasse. Je peux comprendre aussi que les enseignants aiment bien se faire leur idée, mais disons que quand il y a des choses particulières, ce serait important » (Sylviane)*

Les difficultés énoncées dans ce chapitre rejoignent les éléments que nous avons relevés dans la partie théorique : tous les principaux obstacles que rencontrent les parents se trouvent au niveau de la communication qui est un rôle clé et déterminant dans la relation entre l'école et les familles. Mais aussi dans la collaboration et dans l'engagement de l'enseignant, principalement dans les situations qui impliquent des enfants à besoins particuliers. Rappelons que les parents de ces derniers *« exigent des modalités relationnelles plus engageantes »* (Larivée S., Kalubi J-C, Terrisse B., 2006), ce qui peut expliquer les difficultés rencontrées

lorsqu'ils se retrouvent face à des enseignants manquant de temps, de soutien et de formation pour prendre en charge ces enfants-là.

5.4.4 Liées au système

Une dernière catégorie d'obstacles que les parents rencontrent se situe au niveau du système scolaire. Plusieurs parents évoquent un manque de liberté et de souplesse des enseignants, ce qui impliquerait, selon eux, un manque de pouvoir d'adaptation dans leur enseignement. D'autres énoncent alors une école trop normative qui met rapidement à l'écart les enfants qui sortent du « cadre ». D'autres encore parlent de l'illogisme du système concernant l'orientation des enfants ou encore « l'après-école ». Ce sont beaucoup d'obstacles contraignants pour les parents selon certaines situations, mais sur lesquels les enseignants ne peuvent malheureusement pas agir directement de leur plein gré.

5.5 Types d'attentes

Dans ce chapitre, nous allons analyser les attentes des parents envers l'école et déterminer de quel type d'attentes il s'agit. Nous regarderons également comment les attentes des enseignants envers les parents sont perçues par ces derniers.

Pour commencer, voici un rappel des différentes attentes que l'on peut rencontrer : les attentes formelles (documents officiels, lois, règlements etc.), les attentes exprimées et les attentes implicites ou supposées. Vous pouvez vous référer au chapitre 2.2 sur les rôles et attentes pour des définitions complètes et des exemples concrets.

5.5.1 Attentes envers les enseignants

Le premier élément qui nous interpelle est le fait qu'aucune attente formelle envers les enseignants n'a été relevée. En effet, aucun parent ne se réfère aux documents officiels, comme la LEO par exemple, lorsqu'ils abordent les rôles des enseignants. Prenons un exemple : sont-ils au courant qu'ils ont le droit d'être informés régulièrement sur la progression de leur enfant, que cela fait partie de la loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) ? Nous interprétons cette donnée de la manière suivante :

Dans un premier temps, certains semblent être dans l'attente de l'enseignant, ce qui nous renvoie aux attentes implicites, inexprimées. C'est le cas de Sylviane qui, découvrant le système suisse, a d'abord attendu de voir comment les choses se déroulaient, tout comme Maria qui, au début, était carrément dans l'attente de l'enseignant et restait en retrait par peur

de déranger. Ces mamans se sont rendues compte assez vite qu'être dans ce type d'attente ne fonctionnait pas toujours, ce qui les a poussées petit à petit à exprimer leurs demandes :

- **Ma** : « [...] j'avais de la famille qui était enseignant et qui se plaignait tellement des parents qui interféraient tout le temps, que je me suis dit, je reste en retrait. Et pi là, pour le deuxième, j'ai un peu changé parce que j'ai vu que ça fonctionnait pas forcément » (Maria)

Plusieurs parents semblent oser clarifier leurs attentes et évoquent un dialogue plutôt ouvert entre eux et l'école. D'autres se voient dans la nécessité de prendre les devants, notamment lorsque cela implique un enfant à besoins spécifiques. Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, cela paraît étroitement lié au manque d'implication des enseignants face à ces enfants-là.

5.1.2 Attentes envers les parents

De tous les parents interrogés, un seul fait référence aux attentes formelles et cite le règlement écrit dans l'agenda de l'élève. La majorité des parents mentionne des attentes exprimées de la part des enseignants, principalement lors de la réunion collective du début d'année.

- **Ma** : « Bah nous, ce début d'année la prof a été très claire, elle nous a dit « j'ai besoin de votre aide » et j'ai trouvé ça génial. C'est la 2^{ème} année qu'elle a cette classe, elle a dit « j'ai besoin de votre aide, les enfants j'arrive pas à les tenir, ils arrivent fatigués et se couchent sur les tables, l'année passé j'ai failli partir en burnout... » Elle nous a dit ça super cash » (Maria)

L'exemple de Maria nous montre que ce n'est pas toujours facile, qu'on soit parent ou enseignant, d'oser exprimer ses attentes. Toutefois, cela est autant profitable aux parents qu'aux enseignants et permet d'établir une collaboration dans de bonnes conditions en clarifiant la situation.

Malheureusement, certaines attentes restent implicites ou supposées. Plusieurs parents « croient que l'école attend... » « pensent que l'école attend... » « supposent que les

enseignants attendent... ». Cela ne s'avère pas aussi clair que dans l'exemple précédent. Ce sont donc des attentes supposées envers les parents. En d'autres termes, les parents pensent que l'école attend certaines choses d'eux, mais ils n'en sont pas certains.

- *St* : « Soyons clair, ce n'est pas vraiment explicité parce que, bon je vous dis, je suis quelqu'un d'entrepreneur, de caractère, donc les enseignants n'ont pas eu vraiment besoin d'attendre, je prends les devants. J'anticipe beaucoup les choses, donc les enseignants n'ont pas vraiment eu besoin de me dire... En plus c'est délicat comme situation, parce que l'enseignant ne peut pas vraiment dire aux parents « vous devriez faire ça », c'est très délicat, donc elle peut peut-être le suggérer d'une façon » (Stéphanie)

Toutefois, la remarque de Stéphanie nous mène aux questions suivantes : exprimer toutes ses attentes est-il nécessairement une bonne chose dans la relation école-famille ? Si nous nous trouvons dans une situation délicate, est-il vraiment indispensable pour l'enseignant d'exprimer son attente au risque de « refroidir » certains parents ? Cela ne vaut-il pas la peine de la suggérer, comme le conseille Stéphanie, et de la laisser implicite ? Nous aborderons ces questions plus en détail dans la conclusion.

Finalement, chaque famille est différente, tout comme chaque enseignant. Les diverses personnalités, les expériences et les situations semblent influencer les types d'attentes dans lesquels se trouvent les enseignants et les parents. Cela paraît intimement lié à la nature de la relation qu'ils entretiennent. Une relation propice au dialogue et à l'écoute de l'autre semble amener plus facilement les parents à exprimer leurs attentes. Toutefois, oser exprimer ses attentes ne serait-il pas également favorable à une bonne relation ?

6. Discussion

Dans cette partie, nous commencerons par synthétiser les divers éléments d'analyse des résultats. Puis, nous reviendrons sur notre problématique et notre question de recherche et nous confirmerons ou infirmerons notre hypothèse. Pour finir, nous présenterons les limites de notre travail.

6.1 Synthèse des résultats

6.1.1 Retour sur les rôles des parents

Deux rôles principaux des parents ont été mis en avant par les représentants des différentes associations : le rôle d'accompagnateur et le rôle d'éducateur. En effet la majorité des parents a relevé l'importance d'être présent pour leur enfant, de l'aider pour ses devoirs à la maison, de le soutenir et de lui donner confiance en lui. Cependant ils ont également évoqué le fait de le rendre autonome tout en le préparant à son métier d'élève. Il est donc question de trouver le bon équilibre et de réfléchir aux moyens que l'on peut trouver pour soutenir l'enfant, sans pour autant faire les choses à sa place. Comme nous l'avons abordé lors d'un cours à la HEP, nous ne sommes jamais complètement autonomes, mais toujours dans un processus d'autorégulation. Ainsi, l'autonomie doit être pensée comme la conséquence de l'hétéronomie (soit le fait d'obéir à des lois extérieures) et non comme quelque chose qui nous tombe dessus (Clerc-Georgy, A., 2016). Le rôle d'accompagnateur est donc un rôle principal des parents, comme nous l'avons indiqué dans la partie théorique.

En ce qui concerne l'éducation, certains parents en ont parlé comme un rôle exclusivement parental. Or, comme nous l'avons relevé, il s'agit d'un rôle commun, l'école devant seconder les parents dans les tâches éducatives. Toutefois, nous avons déduit de nos entretiens que les réponses ont sans doute été influencées par l'ambiguïté du mot « éducation ». Il en est ressorti que le rôle des familles est d'éduquer l'enfant au niveau du comportement et de ses attitudes, principalement.

6.1.2 Retour sur les rôles des enseignants

Lors de nos entretiens, nous avons relevé deux rôles importants des enseignants, selon les parents interrogés : instruire et s'informer. Une grande majorité d'entre eux ont répondu instantanément que ce qu'ils attendaient d'un enseignant était la transmission des savoirs et donner l'envie d'apprendre à l'enfant. Nous avons également noté que beaucoup de parents, dont la plupart ont des enfants à besoins particuliers, attendent que l'enseignant s'adapte et module son enseignement en fonction des élèves et des particularités de chacun. Il est important qu'il sache aller au-delà de son rôle de constructeur de savoir et qu'il fasse de la différenciation dans le but de favoriser les apprentissages chez tous les enfants. Ensuite, un point essentiel pour les parents d'enfants à besoins particuliers a été évoqué : le fait de s'intéresser à la situation. Nous avons constaté que ces parents attendent une prise

d'initiatives de la part de l'enseignant, afin de trouver des moyens adaptés pour aider l'enfant dans sa scolarité. Il s'agit, par exemple, de se documenter sur un trouble particulier, ou de suivre des formations pour les différents besoins des élèves.

En ce qui concerne le fait d'impliquer les parents, nous l'avons mis, dans notre modèle théorique de base, dans les rôles de l'enseignant. Nous avons fait le constat que les parents n'en ont pas concrètement parlé lors de nos échanges. Une seule maman nous avait confié qu'elle ne se sentait pas très impliquée par les enseignants de ses enfants et qu'elle ressentait un manque d'informations de leur part.

Finalement, nous avons évoqué deux derniers rôles : la bienveillance et l'éthique. Les parents ont parlé de ces rôles comme étant uniquement ceux des enseignants, nous avons donc émis l'hypothèse qu'il s'agissait pour eux d'une évidence en ce qui concerne leur rôle. En effet, à travers leurs discours, nous comprenons bien qu'ils prennent également en charge ces responsabilités.

6.1.3 Retour sur les rôles communs

La dernière catégorie de rôles que nous avons analysée est celle des rôles communs aux parents et aux enseignants. Contrairement à nos hypothèses, seules la collaboration et la communication ont clairement été explicitées par les parents comme étant des rôles communs. En effet, les parents ont fait référence à l'importance d'avoir les mêmes règles à l'école et à la maison, au fait d'appuyer l'enseignant dans ses décisions et au fait d'avoir des échanges réguliers. Comme nous l'avons expliqué plus haut, la bienveillance et l'éthique n'ont pas été énoncées comme des rôles communs, même si les parents sont conscients qu'il s'agit d'une responsabilité commune. De même pour l'éducation et ses responsabilités bien distinguées. Si le sens du mot « éducation » ne paraît pas bien défini, les parents sont cependant à même de dire que leur rôle réside dans l'éducation des bons comportements à avoir, et celui de l'école, davantage dans la socialisation.

6.1.4 Retour sur les difficultés rencontrées

Les quatre principales difficultés relevées dans la relation école-famille sont les suivantes : des difficultés liées à la communication, à l'attitude de l'enseignant, à la collaboration et au système.

Les difficultés liées à la communication sont dues à la barrière de la langue, notamment pour les familles d'origine étrangère, pour qui le français est un problème. Elles sont également

causées par le jargon professionnel, le manque de dialogue et de contact ou encore le motif de la communication. En effet, les parents ont souligné le fait que les échanges sont trop souvent liés à des aspects négatifs, plutôt qu'à des aspects positifs.

L'attitude de l'enseignant peut également devenir une source de difficultés pour les familles, lorsque ces dernières estiment que le professeur ne fait pas suffisamment preuve d'implication et de compréhension. Selon les parents interrogés, cela est majoritairement le cas lorsque la situation implique un enfant qui a des besoins spécifiques. Cela pourrait s'expliquer par le fait que certains enseignants manquent de confiance en leurs compétences lorsqu'il s'agit de prendre en charge des enfants (Bélanger, S., 2004), ce qui pourrait les inciter à rester en dehors de la situation et à moins s'impliquer. De plus, n'étant pas suffisamment formés pour les accueillir, les enseignants pourraient ne pas saisir l'enjeu de la situation et les différents besoins de l'enfant, ce qui expliquerait ce manque de compréhension et d'implication que ressentent les parents vis-à-vis des enseignants. Toutefois, les familles associent principalement le manque d'implication au fait que l'enseignant ne s'informe pas assez, selon eux, sur les différentes difficultés et les troubles que rencontrent leurs enfants. Nous développerons ce point dans la partie suivante.

Quant à la collaboration, il semble important de rappeler qu'elle se veut plus engageante entre l'école et les familles, lorsque la situation implique des enfants à besoins particuliers. Ces modalités plus exigeantes sont souvent source de conflits et « *d'insatisfactions mutuelles* » (Larivée, Kalubi, Terrisse, 2006). Les parents concernés mettent en évidence principalement des difficultés lors de la transmission des informations entre enseignants ou encore lors des réseaux. Les parents énoncent un suivi peu satisfaisant de leurs enfants, lorsque celui-ci change de cycle et d'enseignant, mais aussi une mauvaise coordination entre les professionnels lors des réseaux, lesquels ne donnent pas toujours lieu à des améliorations de la situation.

Enfin, des difficultés liées au système scolaire ont été abordées, notamment à cause d'un manque de liberté et de souplesse des enseignants. Selon certains parents, les enseignants ne sont pas fautifs de ce manque de pouvoir d'adaptation, ils remettent plutôt en cause une école trop « normative ».

6.1.5 Retour sur les attentes

Suite aux entretiens, nous sommes revenues sur notre modèle théorique construit sur la base des différentes lois et documents officiels desquels nous avons extrait les divers rôles et responsabilités des parents et des enseignants, afin de les comparer aux attentes des parents interrogés. En mettant en évidence les similitudes et les différences, nous avons tout d'abord conclu que les articles de lois servaient de cadre aux différents acteurs et étaient idéalistes. Au vu des propos des parents, mais aussi de notre expérience, nous nous rendons compte qu'il est très difficile, voire impossible, d'appliquer le règlement à la lettre, étant donné que certaines situations n'ont tout simplement pas été prévues par la loi. Cette dernière permet de donner des balises aux protagonistes, qui ont besoin de mener une certaine réflexion quant à la situation avant d'agir. Les lois permettent donc de réguler les comportements sociaux (Lacroix, A., 2014). Dans le cadre de nos entretiens avec les parents, nous remarquons que c'est exactement ce qu'il se passe pour ces derniers. En effet, comme nous l'avons noté dans les analyses des résultats, la majorité des parents n'a fait référence aux attentes formelles pour aborder les différents rôles, sauf un parent qui expliquait le déroulement du début de l'année scolaire en citant le règlement. Nous imaginons alors qu'ils pourraient avoir besoin de se référer aux lois s'ils étaient amenés à vivre une situation particulière avec l'enseignant ou s'ils avaient un doute sur la manière dont se déroulent certaines choses. De plus, nous rappelons que la répartition des rôles ne peut pas être exclusive et est envisagée et modulée en fonction des situations et des besoins rencontrés.

Nous le remarquons en regardant l'ensemble des attentes des parents. Certaines attentes sont plus fortes et davantage mises en avant en fonction de ce que vit le parent, de son expérience et des besoins de la famille. Certaines attentes sont plus accessibles que d'autres pour les enseignants, mais tout dépend encore une fois de l'expérience et des besoins de ce dernier. « S'informer » avait été cité plusieurs fois par les parents d'enfants à besoins particuliers comme étant un rôle principal de l'enseignant. C'est de plus un élément que nous avons relevé comme faisant partie des difficultés rencontrées par les parents, trouvant certains enseignants peu impliqués par les enfants qui demandent des attentions particulières. En tant qu'enseignantes, il nous importe de prendre en compte chaque enfant dans son intégralité et de faire notre maximum pour répondre à ses besoins. Toutefois, il est important de noter que les enseignants ne peuvent pas aller au-delà de leurs possibilités. Selon nous, cette attente n'est que partiellement réaliste. L'enseignant ne peut pas tout faire et ne peut pas se former dans chaque domaine. La formation initiale apporte une base aux futurs enseignants afin

qu'ils soient conscients des éventuelles difficultés rencontrées par les enfants et surtout, pour alerter les spécialistes concernés s'ils soupçonnent un trouble particulier. Les enseignants spécialisés sont présents et suivent une formation adaptée, l'enseignant ordinaire ne peut s'y substituer et assumer toutes les responsabilités, du moins lorsqu'il enseigne à une vingtaine d'élèves dans la classe. Pour illustrer autrement, l'enseignant n'est pas médecin non plus. Par exemple, il ne peut pas prendre en charge les traitements qu'un enfant doit recevoir dans la journée. Il ne s'est pas formé en soin et il serait dangereux, pour lui, mais surtout pour l'enfant, d'en assumer cette tâche ! Donc, s'informer oui, mais dans la limite de ses possibilités ! Pour favoriser la collaboration, nous pensons qu'il est indispensable que chaque partie reconnaisse et détermine la limite de ses fonctions. Cela facilite la répartition des tâches et permet également de reconnaître les compétences de l'autre, pour, ainsi, mieux cibler les ressources nécessaires à la situation. Enfin, cela permet d'éviter de laisser certaines attentes implicites ou supposées.

Pour conclure, nous pouvons dire que les parents ont certaines craintes en ce qui concerne leurs attentes envers les enseignants et la réussite scolaire de leur enfant. En effet, lors de nos échanges, de nombreux parents nous ont exprimé l'importance, pour eux, que leur enfant soit bien encadré et que l'enseignant prenne en compte ses éventuelles difficultés ou spécificités. Il est essentiel pour eux que ce dernier soit à l'écoute, qu'il s'adapte aux élèves, qu'il veille à leur bonne intégration et qu'il puisse détecter leurs difficultés. Nous avons constaté que ces attentes étaient plus importantes pour certains parents, que le fait de transmettre des savoirs. Ils ont peur que leur enfant ne se sente pas bien à l'école, qu'il ne soit pas intégré ou qu'il n'arrive pas à suivre le programme et qu'il ait des difficultés dans les apprentissages. Ces peurs sont encore plus grandes chez les parents d'enfants à besoins particuliers. En effet, ils attendent un véritable investissement de la part de l'enseignant : qu'il s'informe, qu'il se forme et qu'il s'intéresse. Les parents se sentent rassurés de savoir que l'enseignant prend les besoins de leur enfant en considération et qu'il cherche à mettre tous les moyens en œuvre pour l'aider au mieux.

Cela nous amène à faire le constat qu'il n'est pas facile de collaborer. Comme nous l'avons relevé dans nos résultats, plusieurs difficultés peuvent survenir dans la relation école-famille. Elle peut être compliquée lorsque la diversité de chaque enfant n'est pas prise en compte et lorsque les parents ne se sentent pas compris. Une distance se crée, ce qui rend la

communication difficile entre les partenaires. Il n'est pas toujours évident de faire, chacun, un pas vers l'autre et de changer ses positions. Cependant, nous pensons qu'il est important de prendre en compte les points de vue de chaque acteur pour une bonne collaboration.

6.2 Retour sur la question de recherche et l'hypothèse

Pour rappel, le but de notre recherche était de comprendre la manière dont les parents partagent les rôles principaux, entre eux et les enseignants, dans la scolarité de l'enfant. Nous avons émis l'hypothèse que l'école et les familles ont des rôles respectifs différents, mais qui sont complémentaires et qui se rejoignent dans des zones communes pour assurer le bien-être et la réussite de l'enfant. De plus, nous nous sommes basées sur un modèle que nous avons construit progressivement suite aux différentes lectures et en nous référant aux documents officiels, tels que la LEO, le PER, le cahier des charges de l'enseignant etc. Dans ce modèle, nous avons classé les rôles principaux des parents, des enseignants et les rôles communs (voir figure n°2 : rôles parents-enseignants).

Après avoir interrogés plusieurs parents d'élèves et analysé leurs propos, nous pouvons confirmer une partie de notre hypothèse : les parents et les enseignants ont bel et bien des rôles respectifs différents, dont certains se rejoignent dans des zones communes. Tous les rôles que nous avons classés dans le modèle ont été énoncés, à un moment donné, par les parents et ont été classés de manière identique à notre modèle. Cependant, tous ne sont pas ressortis chez tous les parents et certains rôles que nous n'avions pas anticipés sont également apparus. Par exemple, le rôle de « s'informer » a été relevé par les parents d'enfants à besoins particuliers lorsqu'ils ont abordé les rôles des enseignants.

Notre modèle est une forme « idéale » regroupant les rôles principaux que nous avons relevés dans la littérature. A ce stade, il nous semble évident qu'il ne s'applique pas à chaque famille. En effet, certains rôles sont davantage mis en avant par les parents et cela varie fortement en fonction de leurs vécus et de leurs besoins. Il paraît ainsi impossible de répartir de manière exclusive les rôles entre les parents et les enseignants. De plus, comme nous l'avions souligné dans la partie « Analyse des résultats », certains rôles comme la bienveillance et l'éthique ne sont parfois pas relevés par les parents comme faisant partie de leurs responsabilités, tant cela semble évident pour eux.

6.3 Limites du travail

Notre travail comporte plusieurs limites que nous allons expliciter dans ce chapitre.

Premièrement, il semble évident de préciser que nous ne pouvons pas faire une généralisation des résultats obtenus auprès des parents d'élèves. Les cas nous ont permis de comprendre un phénomène présent entre l'école et les familles, mais ne représentent pas toutes les réalités présentes sur le terrain. En effet, les discours sont très personnels et fortement imprégnés du vécu de chaque parent. Même si nous avons pris le soin de différencier nos questions et de les adresser soit au parent d'élève, soit au représentant de l'association, nous ne pouvons pas affirmer que les personnes interrogées parlent au nom de tous les parents membres de leur association. C'est une tâche complexe qui demande beaucoup de décentration.

Une autre limite réside dans la compréhension des questions par les parents durant les entretiens. A plusieurs reprises, il y a eu un quiproquo dans les réponses des parents entre leurs attentes envers l'enseignant et ce qu'il se passait dans leur réalité. Par exemple, un parent n'a pas cité tout de suite le rôle de communication que se doit d'avoir l'école car l'enseignant de son enfant ne communiquait pas. Après reformulation, il a tout de même expliqué que les enseignants devraient communiquer, selon lui. Une fois encore, nous pouvons nous rendre compte que le vécu des parents a beaucoup d'influence sur leurs réponses.

Enfin, il semble intéressant de souligner que tous les parents interrogés font partie d'une association de parents, qu'ils soient membres actifs ou même représentants. Ils sont donc tous engagés auprès de leurs enfants. Là encore, ce n'est pas représentatif de tous les parents et nous ne pouvons pas généraliser. Même si beaucoup font partie de ces associations, ce n'est pas le cas de tous les parents : certains n'ont pas le temps, d'autres n'en ressentent pas le besoin ou n'y voient pas la nécessité, ou encore ont une manière différente de s'impliquer et d'aider leur enfant.

7. Conclusion

Arrivées au terme de notre travail, nous avons pris conscience que toute relation était avant tout une relation humaine avant d'être une relation professionnelle. Nous nous sommes rendues compte de l'importance de communiquer avec bienveillance. Cela permet d'exprimer ses attentes dans un climat de confiance entre les deux parties, de clarifier toute

situation et d'établir ainsi une collaboration dans les meilleures conditions, en restant réciproquement ouvert au dialogue et à l'écoute de l'autre. De cette manière, parents et enseignants pourront alors clarifier leurs rôles et répartir les diverses responsabilités qui en découlent, tout en gardant une certaine souplesse pour s'adapter à la situation et aux besoins de chacun. Tous les parents et enseignants sont différents et uniques. Chaque partie devrait apprendre à connaître la personne qui est en face, à s'adapter et à négocier avec elle. Cela passe d'abord par une relation humaine avant de pouvoir se transformer en une relation professionnelle. Les parents et les enseignants n'ont pas tous les mêmes besoins.

Selon nous, laisser certaines attentes implicites peut être dangereux et peut mener, à tout moment, à un malentendu entre l'école et les familles. Nous insistons sur le fait que l'établissement d'une bonne relation et d'une collaboration passe par une bonne communication entre les parents et les enseignants. Ainsi, la manière de communiquer est primordiale, ce qui nous ramène au rôle de la bienveillance : nous n'allons pas rencontrer un parent et lui dire : « *il faut changer l'éducation de votre enfant* ». Selon nous, cela ne se fait pas et est autant irrespectueux qu'irresponsable, de la part d'un enseignant. Il importe de privilégier un temps pour connaître la personne, la situation et surtout pour écouter l'autre. Le rôle de la communication est donc important dans la relation et permet d'établir le lien entre l'école et les familles afin de développer une collaboration. Parents et enseignants ont un but commun : le bien-être et la réussite de l'élève. Pour ce faire, chacun doit évaluer les besoins de l'autre et clarifier ses attentes pour pouvoir se partager les responsabilités émanant des différents rôles. Ces derniers ne peuvent pas être répartis de manière exclusive : parents et enseignants doivent tous deux faire preuve de souplesse afin de s'adapter à l'autre, à ses besoins et à la situation.

8. Références bibliographiques

- Allenbach, M. (2012). *Définir son rôle ou de la prison à la construction*. Document de cours non publié. Lausanne : HEP Vaud.
- Association vaudoise des parents d'élève APE-Vaud. (2002). *Collaboration école-famille*. En ligne <http://www.ape-vaud.ch/ecole-famille/>, consulté en mai 2015.
- Beaumont, C. & Lavoie, J. & Couture, C. (2010). *Les pratiques collaboratives en milieu scolaire : cadre de référence pour soutenir la formation*. En ligne https://www.oirs.ulaval.ca/files/content/sites/oirs/files/guide_pratiques_collaboratives.pdf, consulté en janvier 2016.
- Bélanger, S. (2004). *Attitudes des différents acteurs scolaires à l'égard de l'inclusion*. In N. Rousseau et S. Bélanger (Ed.), *La pédagogie de l'inclusion scolaire* (p.38-55). Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Clerc-Georgy, A. (2016). *Vers le primaire*. Document de cours non publié. Lausanne : BP61SPE-13, HEP Vaud.
- Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin CIIP. (2003). *Déclaration de la CIIP relative aux finalités et objectifs de l'École publique du 30 janvier 2003*. En ligne <http://www.ciip.ch/documents/showFile.asp?ID=2521>, consulté en novembre 2015.
- Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin CIIP. (2010). *Plan d'études romand*. En ligne <http://www.plandetudes.ch>, consulté en novembre 2015.
- Deslandes, R. (2001). *Une visée partenariale dans les relations entre l'école et les familles : complémentarité de trois cadres conceptuels*. En ligne http://adaptationscolaire.net/themes/pafa/documents/textes_pafa_deslandes_complet.pdf, consulté en avril 2015.
- Deslandes, R. & Bertrand, R. (2004). *Motivation des parents à participer au suivi scolaire de leur enfant au primaire*. *Revue des sciences de l'éducation*, volume 30, numéro 2, pp.441-433. DOI 10.7202/012675ar
- Develay, M. (1998). *Parents, comment aider votre enfant ?* Paris : Pratiques et enjeux pédagogiques.
- Direction générale de l'enseignement obligatoire DGEO. (2015). *Cahier des charges : maître généraliste ou maitresse généraliste*. En ligne

<http://www.vd.ch/themes/formation/espace-enseignants/ressources-humaines/cahiers-des-charges-des-enseignants/>, consulté en novembre 2015.

- Direction générale de l'enseignement obligatoire DGEO. (2013). *Loi sur l'enseignement obligatoire*. En ligne <http://www.vd.ch/themes/formation/scolarité-obligatoire/bases-legales-et-cahiers-des-charges/>, consulté en novembre 2015.
- Eveno Bertrand (dir.). *Le petit Larousse illustré*. Paris : 1998
- Feyfant, A. (2015). *Coéducation : quelle place pour les parents ? Dossier de veille de l'IFE, n°98*. En ligne <http://ife.ens-lyon.fr/vst/DA-Veille/98-janvier-2015.pdf>, consulté en février 2016.
- Gayet, D. (1999). *C'est la faute aux parents : les familles et l'école*. Paris : Syros.
- Goupil, G. (1997). *Communications et relations entre l'école et la famille*. Canada : Les Editions de la Chenelière inc.
- Humbeeck, B. & Lahaye, W. & Balsamo, A. & Pourtois, J-P. (2006). *Les relations école-famille : de la confrontation à la coéducation*. *Revue des sciences de l'éducation*, vol.32, n°3, pp.649-664. DOI : 10.7202/016280ar
- Lacroix, A. (2014). *Conférence du séminaire d'intégration*. Notes de cours. Lausanne : HEP Vaud.
- Larivée, S. & Kalubi, J-C., & Terrisse. B. (2006). *La collaboration école-famille en contexte d'inclusion : entre obstacles, risques et facteurs de réussite*. *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 32, n°3, pp. 525-543. DOI : 10.7202/016275ar
- Madiot, P. (2010). *Enseignants, parents, réussite des élèves - quel partenariat ?* CRDP de l'académie d'Amiens.
- Mouraux, D. (2012). *Entre rondes familles et école carrée...L'enfant devient élève*. Bruxelles : De Boeck.
- Nicolet, M. & Kuscic D. (1997). *Ecole et famille : le point de vue des parents*. Suisse : Centre vaudois de recherches pédagogiques.
- Organisation de coopération et de développement économiques OCDE. (1997). *Les parents partenaires de l'école*. Paris.
- Quivy, R. & Campenhoudt, L. (2006). *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris : Dunod.
- Robin, F. & Rousseau, M. (2012). *Différentes formes de collaboration entre école maternelle et familles issues de milieux défavorisés : pistes pour comprendre*. En ligne <http://revueeducationformation.be/index.php?revue=13&page=3>, consulté en octobre 2015.

- Syndicat des enseignants romands SER. (2012). *Code de déontologie des enseignants adhérents du SER*. Montfort SA : Martigny
- Tardif, E. & Farinon, P. & Furnari, A. (2010). *Le trouble de déficit de l'attention/hyperactivité : état des recherches et traitement pharmacologique*. Schweizerische Zeitschrift für Heilpädagogik Jg. 16, 11–12 /10
- Tinembart, S. (2015). Les devoirs à domicile. In B. André & J-C. Richoz (Eds), *Parents et enseignants – de l'affrontement à la coopération*. Lausanne : Editions Favre.
- Tinembart, S. (2015). Les relations parents-enseignants, quelle histoire. In B. André & J-C. Richoz (Eds), *Parents et enseignants – de l'affrontement à la coopération*. Lausanne : Editions Favre.

Remerciements

Nous tenons tout d'abord à remercier notre directeur de mémoire, monsieur Bernard André, pour son aide, ses conseils, sa disponibilité et son soutien tout au long de notre travail. Nous remercions également monsieur Alain Chaubert et madame Méliné Zingunian, membres du jury, d'avoir accepté avec plaisir de participer à la soutenance de notre mémoire.

Pour finir, un grand merci à tous les membres des associations de parents qui nous ont accordé de leur temps en répondant à nos questions. Ces échanges ont été très enrichissants pour notre recherche, mais également pour notre future carrière. Nous souhaitons remercier toutes ces personnes pour leur investissement, sans lequel la réalisation de notre mémoire professionnel n'aurait pas été possible.

9. Annexes

Listes des annexes

- Annexe 1 Canevas d'entretien
- Annexe 2 Grille d'analyse : rôles des parents
- Annexe 3 Grille d'analyse : rôles des enseignants
- Annexe 4 Grille d'analyse : rôles communs
- Annexe 5 Grille d'analyse : difficultés rencontrées
- Annexe 6 Grille d'analyse : types d'attentes

ANNEXE 1 – CANEVAS D’ENTRETIEN

○ **Préambule**

Introduction du sujet : amorce, intérêt + justification de notre choix, travail de fin d’étude

Corps de l’entretien : qui va poser les questions, quels types de questions (questions pour les représentants de l’association ou pour les parents / questions concernant les rôles des enseignants, questions concernant le rôle des parents)

○ **Questions au représentant de l’association**

➤ Rôles des enseignants

1. Qu’est-ce que les parents attendent des enseignants ?
Avez-vous un exemple ?
2. Quels sont les rôles principaux des enseignants ?
Quels sont les rôles les plus importants ?
3. Comment font les parents pour faire comprendre leurs attentes aux enseignants ?
Comment ils s’y prennent ? Avez-vous un exemple ? Avez-vous une expérience (au sein de votre association) à partager ?
4. Que pensez-vous de [parler d’un rôle non cité en se référant au tableau] ?
Est-ce un rôle important ? Est-ce une des attentes des parents envers les enseignants ?

➤ Rôles des parents

1. Quels sont les rôles principaux des parents dans la scolarité de leur enfant ?
Quel est le rôle le plus important ? Avez-vous un exemple ?
2. Selon vous, qu’est-ce que l’école attend des parents ?
Quels sont les rôles mis en avant par l’école ? Avez-vous un exemple ?

3. Ces attentes sont-elles explicitées par les enseignants ?
Si oui, comment ? Avez-vous un exemple ?
4. Que pensez-vous de [parler d'un rôle non cité en se référant au tableau] ?
Cela fait-il partie des rôles des parents ? Pourquoi ? Avez-vous un exemple ?
5. ***En relation avec ces rôles, quels sont les principaux obstacles à une bonne relation entre école et famille ? Quelles difficultés peuvent survenir dans la relation école-famille ?***

○ **Questions au parent d'élève**

➤ **Rôles des enseignants**

1. En tant que parent, qu'attendez-vous de l'enseignant de votre enfant ?
Avez-vous un exemple ?
2. Pour vous, quels sont les rôles principaux des enseignants ?
Quels sont les rôles importants ? Pouvez-vous me donner un exemple ?
3. Comment faites-vous / avez-vous fait pour communiquer vos attentes à l'enseignant ?
Comment vous y êtes-vous pris ? Cela a-t-il fonctionné ?
4. Que pensez-vous de [parler d'un rôle non cité en se référant au tableau] ?
Selon vous, est-ce un rôle important ? Pourquoi ?
Fait-il partie de vos attentes envers les enseignants ?

➤ **Rôles des parents**

1. En tant que parent, comment voyez-vous votre rôle dans la scolarité de votre enfant ?
Quel est votre rôle principal ? Le rôle le plus important ?

2. Selon vous, qu'est-ce que l'école attend de vous ?
3. Avez-vous un exemple ?
4. Pour vous, ces différents rôles ont-ils été une évidence dès le début ?
Pourquoi ?
5. Comment les enseignants vous ont-ils communiqué leurs attentes ?
Comment s'y sont-ils pris ? Etiez-vous en accord avec eux ?
6. Que pensez-vous de [parler d'un rôle non cité en se référant au tableau] ?
Pensez-vous que cela fait partie de votre rôle ? Pourquoi ?

➤ **Rôles communs**

1. Finalement, parmi tous ces différents rôles, les enseignants et les parents ont-ils des rôles en commun ?
2. **En relation avec ces rôles, quels sont les principaux obstacles à une bonne relation entre école et famille ?**
Quelles difficultés peuvent survenir dans la relation école-famille ?

○ **Conclusion**

1. Avez-vous quelque chose à ajouter ?
Y a-t-il un point qui n'a pas été abordé dont vous souhaiteriez parler ?
2. Pourquoi vous-êtes vous engagé dans cette association ?
Qu'est-ce qui vous a motivé ?
En quoi ces associations sont-elles importantes pour vous ?

- **Remerciements**

ANNEXE 2 – GRILLE D'ANALYSE : RÔLES DES PARENTS

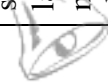
Accompagner l'enfant	Eduquer
<p>« C'est d'être là pour l'aider à apprendre, lui donner les outils, les moyens mémo-techniques si il a de la peine à mémoriser les choses, lui donner des astuces en fonction de la compréhension d'un devoir, de vérifier que le travail soit fait, d'autonomiser l'enfant. Ça ne sert à rien qu'un parent soit derrière à 200%, la tête sur l'épaule à vérifier qu'il fasse son devoir, ce n'est pas comme ça qu'on va l'aider. Par contre, on vérifie ses devoirs que ça soit juste, qu'il ait compris la donnée des enseignants, on ne doit pas se substituer aux enseignants, comme les enseignants ne se substituent pas aux parents. Chacun son rôle, par contre on doit accompagner l'enfant : si l'enfant n'a pas compris la donnée de math, on peut essayer une autre méthode. A chaque enfant sa méthode, et un parent connaît parfaitement son enfant, donc il est capable d'adapter la donnée à son enfant » GEORGIA, APE VAUD</p> <p>« je pense que l'école attend qu'on ait ce rôle de vérification, de contrôle, qu'on aide l'enfant à devenir autonome, et surtout pas le sur-couver ni le sous-couver, car il y a les deux. Il y a les parents qui sont toujours derrière et y a ceux qui contrôlent rien et ne veulent rien savoir. On a aussi un rôle un peu de répétiteur des leçons, on n'a pas le choix. Tout ce qui est écrit, on peut le laisser faire vérifier, mais ce qui est oral, il faut travailler avec, donc on doit donner du temps à l'enfant » GEORGIA, APE VAUD</p> <p>« Après, c'est donner confiance à l'enfant petit à petit, donc être sûr tous les jours s'il a compris ce qu'on attendait de lui à l'école, qu'il a compris ce qu'il a à faire pour les devoirs, que les devoirs sont fait en temps et en heure, que c'est fait proprement, et que tout est compris en fait » VICTORIA, ASPEDAH</p> <p>« je pense un minimum d'attention par rapport à ce que l'enfant a à faire, parce que c'est le seul lien finalement qu'on a au quotidien, donc je pense qu'ils attendent quand même qu'on fasse réviser un peu les enfants quand il y a les évaluations, des choses comme ça » VICTORIA, ASPEDAH</p>	<p>« Au jour d'aujourd'hui les parents, ils veulent des enfants, mais ils aimeraient les poser à 6h du matin, puis les reprendre à 18h le soir et l'école devrait faire le rôle éducatif qui va avec. Or, l'éducation reste aux parents, ce n'est pas à l'école de faire ça. On peut encadrer, on peut soulager les familles, on peut comprendre que les familles travaillent, qu'ils ont besoin d'horaires continus, mais ça reste quand même de l'autorité parentale, l'éducation de l'enfant. Et là, les parents ont tendance à un peu trop se décharger sur les écoles ». GEORGIA, APE VAUD</p> <p>« Il doit avoir ses règles de savoir-vivre, ils sont ensemble. Mais, il y a quand même le rôle éducatif qui nous reste : je refuse de me décharger sur eux » GEORGIA, APE VAUD</p> <p>« Moi je pense que l'éducation c'est plutôt à la maison. Pour moi les enseignants ne sont pas des</p>

<p>« Moi je pense qu'il faut être attentif, suivre ce que fait l'enfant : les devoirs, les notes. Il faut être impliqué, mais après ça dépend de l'enfant, de ce qu'il a besoin pour ses devoirs. Ou bien lui apprendre à être autonome. Mais il faut être un soutien si il y a un souci, il faut défendre son enfant si il y a besoin » RACHEL, AUTISME SUISSE ROMANDE</p> <p>« Etre présent, écouter l'enfant aussi si y a des soucis avec l'enseignante » SYLVIANE, AUTISME SUISSE ROMANDE</p> <p>« suivre l'enfant, aussi bien au niveau des devoirs, d'être présent, mais sans trop... C'est un petit peu délicat parce que d'un côté, c'est bien de montrer à votre enfant que vous êtes là et que vous le soutenez, mais faut pas non plus lui faire les devoirs, il faut qu'il sache aussi être autonome, parce que c'est un service aussi à lui rendre. Donc il faut être là, sans être non plus trop là » STEPHANIE, ASPEDAH</p> <p>« l'école attend que les parents s'occupent de leurs enfants et soient près de leurs enfants, c'est évident » STEPHANIE, ASPEDAH</p> <p>« Ils doivent aussi les suivre, les encadrer » MARIA, APE VAUD</p> <p>« Soutenir notre enfant aussi pas seulement le prof » LOUISE, APE VAUD</p> <p>« Autrement, je crois que dans les rôles qui sont clairs, c'est signer le carnet, contrôler les devoirs... » MARIA, APE VAUD</p> <p>« C'est à nous, parents, d'expliquer à l'enfant qu'il y a des stades d'évolution, que ça se passe comme ça. Il faut qu'on prépare nos enfants à ça, c'est là aussi qu'intervient notre rôle parental. Il y a le passage de quitter maman pour aller à l'école, et ensuite y a le passage d'une maîtresse à plusieurs profs » GEORGIA, APE VAUD</p>	<p>éducateurs, ils doivent transmettre le savoir » RACHEL, AUTISME SUISSE ROMANDE</p>
--	---

ANNEXE 3 – GRILLE D'ANALYSE : RÔLES DES ENSEIGNANTS

Instruire	S'informer	Impliquer les parents
<p>« La construction des savoirs, c'est vrai que ça fait quand même partie (rire) » LUCIE, APE VAUD</p> <p>« Il y a aussi un encadrement... dans la classe... Il a un rôle important. Encadrer la classe, gérer l'intégration des enfants, gérer le groupe, que la dynamique du groupe se passe bien, c'est essentiel » MARIA, APE VAUD</p> <p>« Et aussi l'envie d'apprendre... C'est vrai qu'il y a ce côté technique de transmission des savoirs. Il y a cette tendance à vouloir passer, à se dire qu'il faut absolument apprendre, et en fait ça peut buter un certain nombre d'élèves. C'est vrai qu'avec le mien...C'était un peu rude (rire). Donc ouais, vraiment cette envie d'apprendre ! Je pense que nous, enfin dans les premières années, c'est pas forcément une attente que notre enfant ait vraiment des connaissances super pointues parce que ça, ça peut se récupérer un peu plus tard, mais au moins que... je sais pas... L'enfant ait envie d'apprendre, d'écouter, de découvrir de nouvelles choses. C'est peut-être même plus important qu'un cadre qui nous dit que voilà, à telle période il doit savoir, il doit apprendre ça. Mais en principe, ça se suit... Si à un certain âge il a appris un certain nombre de choses, c'est parce qu'il avait envie et donc on a réussi à lui transmettre ce</p>	<p>« dans le cadre plus spécifique d'un enfant qui a un trouble particulier, c'est qu'ils prennent un minimum de temps pour s'informer sur le sujet, qu'ils écoutent ce que les parents ont à dire par rapport au trouble, et puis qu'ils prennent en compte ce que nous on a pu expérimenter à la maison pour l'appliquer le maximum en classe dans la mesure du possible... Enfin avec une vingtaine d'enfants qui sont tous différents avec potentiellement d'autres troubles aussi, on sait bien que ce sera pris en compte, mais partiellement... » VICTORIA, ASPEDA</p> <p>« Ce qui est super aussi ce qui se passe, c'est que l'enseignante soit intéressée : là, elle m'a dit qu'elle avait demandé à faire la formation par rapport à l'autisme. C'est une attente qui fait plaisir » RACHEL, AUTISME SUISSE ROMANDE</p> <p>« je trouverais bien qu'on ressent aussi l'envie du professeur d'aller à la recherche d'infos [...] On aimerait que la situation soit comprise, si elle est déjà</p>	<p>« Si j'étais seule vis-à-vis de l'enseignante, j'aurais peut-être besoin de plus. Mais même avec une enseignante de l'école spécialisée, on n'a pas beaucoup d'informations. Des fois, je me dis que je ne sais rien, mais je me dis aussi que je ne sais rien pour mes autres enfants. Donc c'est vrai que l'école informe pas beaucoup » RACHEL, AUTISME SUISSE ROMANDE</p>

<p>savoir » MARC, APE VAUD</p> <p>« Voilà, oui c'est aussi un des rôles de l'enseignant, c'est de, effectivement, de trouver les moyens de transmettre » LUCIE, APE VAUD</p> <p>« Il y a aussi une forme d'adaptation... D'adaptation à chacun des élèves, à la dynamique de la classe aussi, c'est ça qui doit être compliqué de gérer...vingt...vingt individus avec leur personnalité propre et ce que ça fait ensemble » LUCIE, APE VAUD</p> <p>« J'attends qu'un enseignant apprenne à mon enfant, qu'il soit à l'écoute, dans un cadre d'enseignement normal. Je n'attends pas à ce qu'il y ait un moule et que tous les enfants doivent entrer dans ce moule : il y a pleins d'enfants différents, l'enseignant doit s'adapter à sa classe, mais il a un fonctionnement. C'est-à-dire que ma fille sait qu'il y a des règles à la maison et des règles à l'école. Si ce n'est pas les mêmes règles, ce n'est pas grave, elle doit s'y plier et c'est comme ça. C'est la loi, je ne vais pas la surprotéger. Par contre, si l'enseignante me dit que la virgule elle est là, pis qu'elle devrait être là, nous allons quand même avoir une discussion et dire : « non mais attendez... ». Un enfant qui a besoin de complément a besoin de complément, un enfant qui est plus ouvert, il ne faut pas le dégouter à l'école, un enfant qui n'aime pas l'école il faut l'intéresser à l'école. Il faut quand</p>	<p>connue, que s'il y a des choses déjà difficiles, que ce soit compris. » SYLVIANE, AUTISME SUISSE ROMANDE</p> <p>« Donc voilà, y a des outils et je pense qu'il faut que les maitres/maitresses utilisent ces outils. Ils ont entendu parlé du problème et souvent s'intéressent à ça. Il existe des formations, mais ce n'est pas encore quelque chose d'automatique qui est vraiment officialisé » STEPHANIE, ASPEDAH</p>	
<p>« Je trouve juste dommage que certains enseignants, je repense à la maitresse de Léa, c'est vrai que aussi bien pour l'aspect Haut Potentiel que surdité, quand on a commencé à parler de ça, elle a pas spontanément été sur internet, se renseigner, alors que maintenant on accède tellement facilement à toutes ces infos... C'est vrai que quand je lui ai parlé du Haut Potentiel, elle débarquait de la planète mars, elle a pas du tout été se renseigner [...]. Mais j'aurais juste voulu qu'en parallèle de ça, elle ait une conscience un peu plus claire sur les comportements qui sont un peu plus spécifiques chez ces enfants-là. Je trouve ça dommage, car du coup elle n'exploite pas tout le potentiel de</p>		



<p>même avoir une certaine modulation dans son enseignement » GEORGIA, APE VAUD</p> <p>« Et évidemment, qu'ils leur apprennent le maximum de choses, qu'ils leur donnent le goût de la découverte, le goût de l'effort, le goût des choses bien faites, et puis l'envie de continuer d'aller à l'école le plus longtemps possible » VICTORIA, ASPEDA</p>	<p>l'enfant [...]Disons que hors cadre, elle a du mal à aller pécher les informations elle-même et se dire « ah bah tiens, cet enfant il est spécifique parce qu'il y a ça... », donc ça peut être n'importe quoi. Je sais qu'il peu y avoir beaucoup de troubles dans une classe et que c'est difficile de prendre du temps pour ça, mais c'est jamais perdu, dans leur carrière, ils vont de toute façon retrouver des enfants qui ont des problèmes comme ça. Donc voilà, je trouve juste un peu dommage que certains professeurs, parfois, se cantonnent à leur rôle classique on va dire, et dès qu'on est un peu hors cadre, ils ont un peu de peine à gérer » VICTORIA, ASPEDA</p>	
<p>« Alors pour moi c'est surtout l'instruction » RACHEL, AUTISME SUISSE ROMANDE</p> <p>« pour ma situation, je m'attendais quand même à ce qu'ils s'adaptent à la problématique de la situation. C'est un peu ce qui se passe, c'est l'enseignant qui s'adapte à l'enfant autiste et pas l'inverse. J'attendais ça et qu'il soit participatif, qu'il ait envie et non pas que ce soit une corvée pour lui. Aussi, qu'il puisse faire son travail normalement au niveau de tout le monde » RACHEL, AUTISME SUISSE ROMANDE</p>	<p>« En même temps elle ne peut pas devenir enseignante spécialisée, mais qu'elle soit informée et non pas parachutée. Qu'elle sache comment réagir » RACHEL, AUTISME SUISSE ROMANDE</p>	
<p>« Plus de soutien, avec des méthodes adaptées pour ces enfants qui ont des troubles du déficit de l'attention, sachant qu'il y a quand même 5% des enfants qui sont atteints d'un TDAH, ce qui revient à dire qu'il y a un enfant par classe » STEPHANIE, ASEPADAH</p>		

Détecter	Bienveillance	Ethique et responsable
<p>« C'est vrai que les enseignants doivent avoir ce rôle de détection, car par rapport à la scolarité de certains enfants, si on détecte pas les troubles, ça peut fortement fragiliser leur scolarité » MARC, APE VAUD</p>	<p>« Et puis, aussi de mettre à l'aise les élèves, de prendre soin des enfants dans toute leur personne, qu'ils soient encourageant, qu'ils aident » RACHEL, AUTISME SUISSE ROMANDE</p>	<p>« Et quand les profs ont des préférés, parfois ils vont le faire ressentir aux enfants. Il faut qu'ils retrouvent l'objectivité de traiter tout le monde de la même manière, même si on aime moins tel ou tel enfant » LOUISE, APE VAUD</p>

ANNEXE 4 – GRILLE D'ANALYSE : RÔLES COMMUNS

Collaborer	Communiquer	Eduquer	Bienveillance
<p>« Bosser dans la main avec la prof, c'est vraiment ce travail d'équipe en fait. C'est un travail d'équipe d'élever un enfant. On dit qu'il faut un village pour élever un enfant, et je trouve ça assez juste » LUCIE, APE VAUD</p> <p>« Travailler de concert avec les profs » LUCIE, APE VAUD</p>	<p>« Il faut communiquer avec respect les uns envers les autres » LUCIE, APE VAUD</p> <p>« Nous alerter en cas de comportement anormal de l'enfant, anormal soit par rapport à son âge, soit par rapport à ce qu'il est à l'extérieur de l'école, donc des comportements déviant » VICTORIA, ASPEDA</p>	<p>« l'encadrement au sens large... c'est aussi bien apprendre, le savoir-vivre, le savoir-être, le respect, les valeurs et puis, malgré tout, que ce soit à l'école ou à la maison, ils apprennent. Voilà, je pense que c'est ce rôle d'encadrement au sens large, aussi bien scolaire enfin d'apprentissage, que dans le devenir » MARC, APE VAUD</p>	<p>« C'est ça, en fait. C'est respecter les rôles de chacun » LUCIE, APE VAUD</p> <p>« Ce que je trouve important aussi, c'est tout le renforcement positif, que l'enfant ait confiance en lui » SYLVIANE, AUTISME SUISSE ROMANDE</p> <p>« Un rapport d'échange, une relation de confiance. Je pense que l'enfant qui peut aller se confier à son prof, c'est bien. Le prof est quand même un référent » SYLVIANE, AUTISME SUISSE ROMANDE</p> <p>« Le lien de confiance est vraiment important, parce que je vois dans mon travail, je peux pas juste traiter un enfant sans comprendre la situation, l'environnement familial etc. Sans que ce soit un jugement, mais justement d'avoir une vue d'ensemble, je trouve important.</p>
<p>« En fait, c'est une équipe. On doit faire une équipe. C'est le prof, l'enfant et les parents. Et il faut bosser les trois ensembles » LUCIE, APE VAUD</p> <p>« Essayer de poursuivre ce que le maître ou la maîtresse a dit, aussi bien pour le comportement de l'enfant, s'il n'a pas été correct, bah bien insister sur le fait que la punition elle est obligatoire, voilà, que tout le monde a les mêmes règles à l'école » VICTORIA, ASPEDA</p>	<p>« mais c'est aussi de redonner éventuellement des retours à l'école si vraiment il y a quelque chose qui n'a pas été, ou si on entend parler de comportements qui ne vont pas à l'école. On a vraiment la possibilité de prendre rendez-vous, il y a beaucoup d'échanges entre les parents, donc des fois on se concerta d'abord entre parents, puis après il y a un parent qui va à l'école discuter, donc c'est super ouvert » VICTORIA, ASPEDA</p> <p>« Pour moi c'est la 2^{ème} famille l'école, donc c'est super</p>	<p>« Soutenir le professeur par rapport à des valeurs qu'il va inculquer » MARIA, APE VAUD</p> <p>« Qu'ils prennent le relais de la maison en terme de rôle éducatif, qu'ils aient des principes les plus proches des nôtres, c'est-à-dire qu'ils puissent encadrer les enfants en toute sécurité, et puis en imposant un minimum de règles, qui normalement doivent être plus ou moins les mêmes qu'ici » VICTORIA, ASPEDA</p> <p>« Le rôle éducatif, pour moi c'est vraiment une 2^{ème} famille l'école,</p>	

<p>« Et puis, que les parents et les enseignants aient les mêmes règles » RACHEL, AUTISME SUISS ROMANDE</p> <p>« Si vous y allez une fois par an, ce n'est pas suffisant, il faut vraiment qu'il y ait un suivi avec la maîtresse, et l'intégrer comme une équipe avec le pédiatre, le pédopsychiatre... Enfin voilà, c'est tout un travail de groupe, c'est un réseau » STEPHANIE, ASPEDAH</p> <p>« Echanger sur ce qu'il se passe à la maison, à l'école, le fait vraiment de se retrouver une fois par mois, c'est un travail en commun, une collaboration » STEPHANIE, ASPEDAH</p>	<p>important qu'on ait confiance en l'enseignant, qu'on sache ce qu'il fait avec les enfants, qu'on puisse compter sur lui pour aller dans notre sens aussi quand c'est nécessaire. Donc oui, c'est fondamental qu'il y ait une réunion et des réunions, pas juste une seule au début de l'année histoire de se dire que ça a été fait, je pense qu'il faut vraiment un suivi, avec les entretiens par exemple » VICTORIA, ASPEDA</p> <p>« Mais oui ça fait évidemment partie du rôle de l'école de redonner régulièrement un feedback et éventuellement d'orienter les parents dont les enfants ont des troubles, mais qui auraient fait l'autruche et qui continuent de dire que l'enfant va bien, je pense que là, ça serait vraiment très important que l'école communique et alerte les parents pour dire s'il y a un souci » VICTORIA, ASPEDA</p> <p>« Je pense que l'école attend qu'il y ait un bon échange, pas de conflit » RACHEL, AUTISME SUISS ROMANDE</p>	<p>donc c'est vraiment indispensable qu'on ait plus ou moins les mêmes règles d'éducation. On va pas mettre 10'000 règles, mais des règles de politesse, de respect de l'adulte, de respect des horaires... Des choses assez simples qu'ils vont suivre toute leur vie, qu'on est obligé d'appliquer à la maison et à l'école » VICTORIA, ASPEDA</p> <p>« Moi je pense que l'éducation c'est plutôt à la maison. Alors après, il y a certaines choses comme travailler la vie en groupe, on ne peut pas le faire à la maison » RACHEL, AUTISME SUISS ROMANDE</p> <p>« Il faut relever l'importance du respect : l'enfant doit avoir du respect envers le professeur, envers l'école, le respect des règles etc. Donc ça c'est important. Les autres choses découlent beaucoup de ça » SYLVIANE, AUTISME SUISS ROMANDE</p> <p>« J'ai l'impression justement que l'école se limite vraiment parfois</p>	<p>Et pour ça, je pense qu'il faut avoir un lien de confiance » SYLVIANE, AUTISME SUISS ROMANDE</p> <p>« Ces enfants ont aussi un manque d'estime d'eux, donc ça fait partie du rôle de la maîtresse de toujours faire attention à ça, de toujours valoriser, quoi qu'il arrive, l'enfant » STEPHANIE, ASPEDAH</p> <p>« Travailler vraiment sur le manque d'estime de ces enfants-là, donc toujours être dans une attitude positive et optimiste vis-à-vis de l'enfant » STEPHANIE, ASPEDAH</p>
--	---	---	---

	<p>« Les parents attendent qu'il y ait des bons rapports, des rapports de confiance » SYLVIANE, AUTISME SUISSE ROMANDE</p> <p>« Je veux dire par là, si justement l'enfant est un peu perturbateur ou autre, que l'enseignant essaie de communiquer assez vite pour savoir s'il y a une raison particulière ou autre, qu'il y ait des échanges assez facilement » SYLVIANE, AUTISME SUISSE ROMANDE</p> <p>« Et communiquer pas que quand ça va pas justement. Et ça en général, pour tous les enfants » SYLVIANE, AUTISME SUISSE ROMANDE</p> <p>« Après je trouve important l'échange entre l'enseignant et les thérapeutes et les parents » SYLVIANE, AUTISME SUISSE ROMANDE</p> <p>« Le dialogue et la communication sont deux points, je pense, très importants. Il faut qu'il y ait un suivi et que s'il y a</p>	<p>au rôle pédagogique alors que je trouve que le rôle éducatif est important aussi, parce qu'ils sont quand même 5 jours sur 7 à l'école » SYLVIANE, AUTISME SUISSE ROMANDE</p> <p>« Bah c'est assez en commun, l'école apporte beaucoup au niveau d'enseigner aux enfants tout ce qui est éducatif au niveau social. C'est important aussi pour l'enseignant par rapport à ce que je disais avant, avec le renforcement positif, que l'enfant ait confiance en lui » SYLVIANE, AUTISME SUISSE ROMANDE</p> <p>« Le rôle de l'éducation, je pense que ça reste quand même aux parents hein, soyons clairs. Les enseignants ont déjà leur travail, ils doivent apprendre aux enfants, c'est déjà pas mal. Bon l'enseignant a aussi un rôle éducatif vis-à-vis de l'enfant, il lui enseigne des choses, c'est aussi un rôle d'éducateur, mais c'est une autre partie. Mais après l'éducation comme la façon de se tenir etc. c'est le rôle des parents.</p>
--	--	---

	<p>un problème quelconque, on puisse se voir, on puisse se parler, c'est important, autant que du côté des parents que de l'enseignant » STEPHANIE, ASPEDAH</p>	<p>Et les enseignants, c'est plus au niveau de la socialisation, apprentissages, et l'apprentissage de la vie et puis le savoir surtout » STEPHANIE, ASPEDAH</p>	
--	---	--	--

ANNEXE 5 – GRILLE D'ANALYSE : DIFFICULTES RENCONTRÉES

Liées à la communication

Barrière de la langue	Jargon professionnel	dialogue	Peu de contact	Motif de la communication
« Et il y a une autre composante à Renens que j'ai vu dans la cours c'est que y a beaucoup de parents qui maitrisent... qui parlent le français mais qui le maitrisent peut-être pas par écrit et quand par exemple il y a une incompréhension ou un ressentiment, par exemple avec Cén-sui il y a plein d'élèves qui ont été mis à Florisson, les parents n'étaient pas contents mais c'est pas dans leur culture d'écrire des lettres en disant « écoutez, je ne suis pas d'accord, j'aimerais que vous mettiez mon enfant à côté de chez nous... » enfin, ils arrivent pas à communiquer et ça monte, ça monte et pi forcément, ça	« Déjà, même en parlant bien le français, il y a un langage quand par exemple on nous décrit les évaluations, les objectifs... » MARIA, APE VAUD « Oui, nous on a reçu plusieurs fois, moi je ne suis pas francophone mais mon mari oui, et il a pas compris les objectifs dans un TS. On a relu ensemble et moi je lui ai dit « écoute, je ne comprends rien du tout », c'était vraiment un langage... Je crois la prof même, elle n'avait pas compris qu'est-ce qu'elle voulait. Elle prend ça des directives qui viennent de « je sais pas où », alors elle copie ça. Mon mari a dit « je comprends pas non plus	« Je pense que ça commence quand il y a un prof avec lequel on est pas d'accord, c'est-à-dire là, ça reste le problème, car si le prof reste sur sa position et le parent reste sur sa position aussi, ils vont jamais avoir de dialogue » LOUISE, APE VAUD « Et même si ça va bien, y aura toujours un problème, c'est comme la vie. Y a des aspérités même dans les relations qui vont bien et c'est vraiment cette histoire de dialogue » LUCIE, APE VAUD « Malgré le message de la LEO, du dialogue entre les parents et les enseignants, j'ai l'impression qu'autant la direction que LES directions	« Je pense aussi que les enseignants doivent aussi se protéger parce que j'ai entendu des histoires, y a des parents qui ont débarqué dans des classes pendant les heures sans consulter les enseignants et ils les ont menacé à mort et après cette histoire à terminé devant les juges car quelqu'un à porter plainte contre le parent et quelqu'un contre l'enseignant... Je pense que c'est pour ça que les enseignants se retirent un peu et ne cherchent pas le contact avec les parents parce qu'ils ont peur... » LOUISE, APE VAUD « On a deux entretiens par année et ce n'est vraiment pas évident. Mais là encore, un enseignant il a	« Ouais ! Nous on a eu une enseignante, quand on a eu le premier entretien, pendant une demie heure, alors que mon fils était là avec nous, elle a descendu mon fils. Pendant une demie heure, ça a été négatif, négatif, négatif... » MARC, APE VAUD « Moins l'enfant a de problèmes, plus l'entretien est très court. Mais ça ne veut pas dire que l'enfant est bien, ni qu'il n'y a pas un problème, on risque de passer à côté de quelque chose. Et ma fille, ils sont longtemps passés à côté, parce qu'elle a des bonnes notes » GEORGIA, APE VAUD

<p>explosent sur les enseignants et ça crée des relations qui après se rigidifient encore plus, c'est un cercle vicieux » LUCIE, APE VAUD</p> <p>« Par contre sur la difficulté que je disais, par rapport à l'écrit qui est une barrière pour beaucoup de parents, et la lecture aussi. Il y a sûrement beaucoup de parents qui ont des difficultés avec le français, ou même peut-être avec l'écrit simplement, c'est pas forcément le français, et puis ... » MARC, APE VAUD</p>	<p>qu'est-ce que ça veut dire », il ne pouvait pas m'expliquer qu'est-ce qu'elle voulait. Alors même si maintenant, des parents francophones ne comprennent pas... » LOUISE, APE VAUD</p> <p>« Nous on en a reçu un pour le français une fois, ma femme elle a une licence de lettre et elle a dit « bah je suis contente d'avoir une licence de lettre parce que sinon j'aurais eu de la peine à comprendre de quoi ils parlent ». C'était vraiment très absurde... Parce que ça vient des objectifs du PER, ça a rien à faire dans ce qu'on donne aux élèves » MARC, APE VAUD</p> <p>« C'est du jargon professionnel. Un médecin va pas vous expliquer un problème en employant des termes que médicaux, il va s'adapter. Et c'est la</p>	<p>d'établissements, surtout par rapport aux messages qu'on a avec l'APE Vaud, les directions ne veulent pas de dialogue ! » MARIA, APE VAUD</p>	<p>entre 20 et 30 élèves, il ne peut pas faire un entretien tous les mois avec tous les parents, même tous les 3 mois c'est assez compliqué. Parce qu'entre ses préparations, les cours, les examens, les formations qu'il a, les compléments en dehors, plus les entretiens parentaux... ils ne peuvent pas se dédoubler les pauvres. Mais c'est clair que 2 entretiens dans l'année, ce n'est pas assez, pour un bon suivi ce n'est pas suffisant. » GEORGIA, APE VAUD</p> <p>« Mais même avec une enseignante de l'école spécialisée, on n'a pas beaucoup d'informations. Des fois, je me dis que je ne sais rien, mais je me dis aussi que je ne sais rien pour mes autres enfants. Donc c'est vrai que l'école informe pas beaucoup » RACHEL, AUTISME SUISSE ROMANDE</p>	<p>« Je pense que cette histoire des réunions des parents en commun comme ça... Alors oui après on peut demander des entretiens individuels, mais après on a plus l'impression que si on demande un entretien individuel, c'est parce qu'il y a un problème » SYLVIANE, AUTISME SUISSE ROMANDE</p> <p>« Après les entretiens au cours de l'année, c'est souvent à la demande des parents, ou alors quand il y a un problème » SYLVIANE, AUTISME SUISSE ROMANDE</p> <p>« Et communiquer pas que quand ça va pas justement. Et ça en général, pour tous les enfants » SYLVIANE, AUTISME SUISSE ROMANDE</p>
---	---	--	---	--

même chose pour les
profs, c'est... faut
adapter ! Il faut avoir de la
pédagogie même avec les
parents » LUCIE, APE
VAUD

« Alors il y a des fois la
distance. Si on va chercher
son enfant à l'école quand
il est petit, on peut voir
son enseignante. Mais
après, il y a la distance,
quand il prend le bus on ne
voit pas les enseignants.
On les voit uniquement
aux réunions des parents,
sinon il faut nous prendre
contact et demander un
rendez-vous. De manière
générale on a peu
d'informations »
RACHEL, AUTISME
SUISSE ROMANDE

« Je n'ai pas eu de
désaccord avec un
enseignant, mais si j'avais
un désaccord je pense que
ça serait difficile.
Justement j'ai eu très peu
de contact. Donc on ne sait
pas exactement ce qui est
fait »
RACHEL,
AUTISME SUISSE
ROMANDE

« j'ai une expérience de
l'école en Belgique et c'est

			<p>vrai que là-bas par exemple, il y a une réunion de parents au minimum par année et c'est un peu plus individuel. Ici, au début, c'est vrai que j'étais un peu surprise. Ils présentent un peu comment ça se passe et après on peut aller parler ou pas, je trouve que c'est un peu... Y a des parents qui prennent un peu beaucoup de place...»</p> <p>SYLVIANE, AUTISME SUISSE ROMANDE</p>
--	--	--	--

Liées à l'attitude de l'enseignant

Manque de compréhension des enseignants	Manque d'implication des enseignants
<p>« Quand ils sont petits par contre, je trouve qu'il y a plus d'échanges, c'est les petites fêtes, les petits spectacles etc. Après je trouve qu'il y a une moins bonne compréhension, après ça dépend aussi très fortement des enseignants... Mais voilà au secondaire, je trouve qu'il n'y a pas forcément une compréhension de l'adolescence... » SYLVIANE, AUTISME SUISSE ROMANDE</p> <p>« Mes deux enfants sont HP et ils ont du faire des sauts de classe tous les deux alors c'est vrai que ça a aussi généré un certain nombre de réunions et puis là, je dirais que c'est peut-être là qu'on</p>	<p>« j'ai plutôt l'impression, et on le fait pas toujours car on a l'impression de déranger, que c'est plutôt nous qui devons aller demander s'il y a quelque chose » SYLVIANE, AUTISME SUISSE ROMANDE</p> <p>« Soyons réalistes, si vous voulez que les choses soient faites correctement, il faut être motivé et il faut surtout prendre beaucoup d'initiative » STEPHANIE, ASPEDAH</p> <p>« C'est souvent le parent qui doit mettre en place les choses. Pour</p>

<p>a eu le plus de réticence de la part des professeurs et des doyens parce que, bah Léa* avait son problème de surdité, Romain* (prénoms d'emprunt) était très jeune dans sa classe, donc pour les deux, on a du quand même pas mal argumenter, faire venir le psy, c'était le moment plus compliqué » VICTORIA, ASPEDA</p>	<p>l'instant, il faut dire la vérité, c'est souvent comme ça. Alors, si vous allez dans le canton de Neuchâtel, on voit qu'ils sont beaucoup plus au point par rapport à ça, même au niveau des enseignants on le voit, ils sont plus formés. Ils sont plus impliqués par ce genre de choses, je ne sais pas pourquoi. Mais je pense que ça va venir dans le canton de Vaud, y a pas de raison » STEPHANIE, ASPEDAH</p> <p>« Le manque de compréhension, le manque de communication et le fait que la personne ne veuille pas jouer le jeu en fait. A partir du moment que vous avez quelque chose, un réseau qui est bien mis en place, il n'y a aucune raison que les choses se passent mal » STEPHANIE, ASPEDAH</p>
--	--

Liées à la collaboration

Les transmissions, la coordination	les réseaux
<p>« j'ai pas trouvé toujours facile...les transmissions je dirais. D'un cycle à un autre ou dans les changements d'enseignants, même la transmission si le psychologue était au courant, je trouve que ça se faisait pas systématiquement, la transmission était pas toujours évidente. Ca c'est vrai que c'est des choses que je trouverais importantes... Je me dis qu'en fin de cycle, qu'il y ait vraiment une transmission, un suivi qui se fasse. Je peux comprendre aussi que les enseignants aiment bien se faire leur idée, mais disons que quand il y a des choses particulières, ce serait important » SYLVIANE, AUTISME SUISSE ROMANDE</p> <p>« Bon l'enseignant infantine avait aussi vu des choses. A ce moment-là les échanges étaient bien, jusqu'en primaire, au cycle 1. Puis, dès la 5H, c'était plus catastrophique, de nouveau car la transmission ne</p>	<p>« Mais à côté de ça, elle est dysorthographique, et donc là, on a du annoncer le HP et mettre en place tout le tralala pour le réseau avec la logo, et c'est long. Il n'y a pas assez... Ce n'est pas de leur faute, ils sont très bien, tous les PPLS sont super, mais ils ne sont pas assez nombreux. Il y a trop de besoins spécifiques pour pouvoir couvrir l'ensemble. Et c'est dommage, parce que l'enfant perd un temps dans sa formation. Il y a un décalage qui se fait entre ce qu'il faudrait mettre en place et le moment où on peut le mettre en place » GEORGIA, APE VAUD</p> <p>« Le plus dur c'est de trouver du temps, de la disponibilité auprès des enseignants, mais pour l'instant on a toujours eu, après je les ai pas non plus sollicités chaque semaine, donc ça j'imagine que ça pourrait être un obstacle si on veut faire plus de réseaux, de réunions, ce serait</p>

<p>s'est pas bien faite » SYLVIANE, AUTISME SUISSE ROMANDE</p>	<p>de réussir à réunir tout le monde » VICTORIA, ASPEDA</p> <p>« Au début, mon enfant était en classe ordinaire et petit à petit, il est passé par l'effectif réduit, jusqu'à ce que nous, on choisisse l'école spécialisée. Et justement, avec tous ces spécialistes, je trouve compliqué de collaborer : les réunions, il y en a eu, mais je trouve que parfois les spécialistes ne sont pas forcément entendus, qu'ils proposent parfois des pistes et que ce n'est pas mis en place en classe par l'enseignant. Donc il y a un réseau qui se fait, mais au bout il n'y a pas forcément des améliorations et des choses qui se mettent en place. Par rapport à mon vécu, je trouve cela assez compliqué. Pas seulement pour mon enfant qui est autiste, mais pour les deux qui sont dysorthographique et qui ont plutôt un bon niveau » SYLVIANE, AUTISME SUISSE ROMANDE</p> <p>« Et la pour le plus jeune, on se retrouve dans la même situation, où l'enseignante n'entend pas ce que la logo lui dit » SYLVIANE, AUTISME SUISSE ROMANDE</p>
--	---

Liées au système

<p>« Donc il y a cette difficulté peut-être aussi maintenant, c'est qu'on attend beaucoup plus des enseignants parce que ça vient beaucoup plus par le canton, aux travers des directeurs, et c'est beaucoup plus centralisé, donc maintenant en fait, moi j'ai l'impression qu'on a moins de possibilité d'actions par rapport aux enseignants, parce que simplement, ils ont pas beaucoup de liberté non plus, enfin beaucoup moins de souplesse de leur côté... Ca rend les choses peut-être plus difficiles » MARC APE VAUD</p> <p>« Il y a une cassure entre l'école obligatoire où on les a « tartés » à se lever tous les matins pour aller à l'école, et le monde professionnel où</p>	<p>Le système</p>
--	-------------------

personne en veut et ils ont pas de formation et pas le bon âge. Donc entre temps on en fait quoi ? Il y a l'école mais il y a surtout l'après-école. Tout le monde ne peut pas aller au gymnase. Et quand on voit par exemple, un enfant qui a des bonnes notes et qui a les points pour passer en VB, mais qu'on le met en VG par manque de classe et on veut pas mettre une enseignante pour une classe en plus car c'est plus cher. Ça, ça ne va pas non plus. C'est vraiment le système qui ne va pas » GEORGIA, APE VAUD

« à l'époque les enseignants étaient plus libres. Ils avaient plus de souplesse et ils pouvaient plus adapter leur enseignement. Alors, c'est vrai, on voyait de grosses différences entre les classes selon les profs, l'enseignement n'était pas le même. Au jour d'aujourd'hui, ils ont voulu niveler ça, mais l'enseignant a très peu de liberté et ce n'est pas forcément un bien » GEORGIA, APE VAUD

« Je trouve que l'école est très normative, et dès que l'enfant sort un peu des normes, on voit que c'est compliqué pour l'enseignant » SYLVIANE, AUTISME SUISSE ROMANDE

« Et la je vois, mon enfant qui a 11 ans (dysorthographique) se met déjà la pression par rapport à l'orientation dans les voies, et là c'est toutes les notes de vocabulaire qui font baisser la moyenne, et je trouve pas ça logique » SYLVIANE, AUTISME SUISSE ROMANDE

ANNEXE 6 – GRILLE D’ANALYSE : TYPES D’ATTENTES

Envers les enseignants

Attentes formelles	Attentes exprimées	Attentes implicites ou supposées
	<p>« Alors nous, on a un lien très ouvert ici avec l'école, donc c'est très simple. La plupart du temps, en tout cas quand l'enfant entre à l'école, on a un questionnaire à remplir, donc dès le départ on peut stipuler toutes les spécificités de l'enfant, donc nous évidemment pour Léa* (prénom d'emprunt), ça a été de stipuler dès le départ qu'elle avait un problème de surdité » VICTORIA, ASPEDA</p> <p>« Et plus ça va, plus c'est moi qui prends un peu les devants parce que... Bah peut-être parce qu'on a un enfant qui a ces troubles autistiques et puis, il y en a deux autres qui sont dysorthographiques et du coup c'est plutôt moi qui prends les devants » SYLVIANE, AUTISME SUISSE ROMANDE</p> <p>« Et bien en allant les voir et en leur expliquant bien le problème, et en leur donnant peut-être des pistes » STEPHANIE, ASPEDAH</p>	<p>« Bah en fait, tel que c'est maintenant, tel qu'on nous l'a aussi inculqué, je dirais qu'on est plus dans l'attente vis-à-vis des enseignants, dans l'attente d'eux, qu'ils nous prouvent qui (inaudible ??? 3min.). Moi, avec ma fille, c'était beaucoup ça, j'avais de la famille qui était enseignant et qui se plaignait tellement des parents qui interféraient tout le temps, que je me suis dit, je reste en retrait. Et pi là, pour le deuxième, j'ai un peu changé parce que j'ai vu que ça fonctionnait pas forcément.» MARIA, APE VAUD</p> <p>« Disons qu'au départ, moi j'ai plutôt découvert le système suisse, donc j'ai plutôt attendu de voir ce qui était proposé, donc aller aux réunions et voir un peu comment ça se présentait » SYLVIANE, AUTISME SUISSE ROMANDE</p>

Envers les parents

Attentes formelles	Attentes exprimées	Attentes implicites ou supposées
<p>« Y a un règlement au début de l'année qui est souvent écrit dans l'agenda et après il y a une réunion dans le premier trimestre qui est fixée, un peu pour toute la classe pour expliquer comment elle fonctionne etc. » SYLVIANE, AUTISME SUISSE ROMANDE</p>	<p>« Bah nous, ce début d'année la prof a été très claire, elle nous a dit « j'ai besoin de votre aide » et j'ai trouvé ça génial. C'est la 2^{ème} année qu'elle a cette classe, elle a dit « j'ai besoin de votre aide, les enfants j'arrive pas à les tenir, ils arrivent fatigués et se couchent sur les tables, l'année passé j'ai failli partir en burnout... » Elle nous a dit ça super cash » MARIA, APE VAUD</p> <p>« Chez nous, c'était clairement dit, ce n'est pas le rôle des parents, il faut pas corriger du tout (les devoirs) parce qu'ils le font en classe après ensemble » LOUISE, APE VAUD</p> <p>« Alors oui, parce qu'en début d'année on a la réunion des parents, donc les règles sont claires dès le début, elles sont pas forcément toujours les mêmes selon les différents enseignants, y en a, elles sont plutôt plus souples, mais globalement tout est clair dès le départ, on peut aussi poser des questions si c'est nécessaire » VICTORIA, ASPEDA</p>	<p>« Oui, je pense que l'école attend aussi le respect du règlement, des choses comme ça. Les échanges, ça je saurais pas dire s'ils attendent beaucoup ou pas » SYLVIANE, AUTISME SUISSE ROMANDE</p> <p>« Soyons clair, ce n'est pas vraiment explicité parce que, bon je vous dis, je suis quelqu'un d'entrepreneur, de caractère, donc les enseignants n'ont pas eu vraiment besoin d'attendre, je prends les devant. J'anticipe beaucoup les choses, donc les enseignants n'ont pas vraiment eu besoin de me dire... En plus c'est délicat comme situation, parce que l'enseignant ne peut pas vraiment dire aux parents « vous devriez faire ça », c'est très délicat, donc elle peut peut-être le suggérer d'une façon » STEPHANIE, ASPEDAH</p>

Résumé

A ce jour, de nombreuses recherches ont mis en avant l'importance de la collaboration entre l'école et les familles. Cette dernière est reconnue comme étant un facteur favorisant l'épanouissement et la réussite de l'élève. Travailler en équipe avec les parents est donc une dimension essentielle dans le métier et est un outil précieux pour les enseignants. Pour mieux comprendre les relations entre l'école et les familles, notre recherche se positionne du point de vue des parents et s'intéresse plus particulièrement à la perception qu'ils ont sur la répartition des rôles entre eux et les enseignants. Le partage des responsabilités est l'une des conditions nécessaires à la collaboration, mais n'est toutefois pas une évidence. Pour cette recherche, il nous importe de prendre en compte les diverses situations vécues par les familles, plus précisément lorsque celles-ci sont en charge d'un enfant avec des besoins particuliers. Ainsi, des entretiens menés auprès de différentes associations de parents, dont l'APE Vaud, l'association autisme Suisse romande, l'ASPEDA et l'ASPEDAH, rendent compte de la nature de la relation que les parents entretiennent avec l'école et permet ainsi de se plonger dans la réalité et le vécu de ces familles, afin de comprendre leurs visions des choses, leurs besoins et leurs attentes.

parents - enseignants - collaboration - rôles - attentes - relation école famille